

ILS ONT REFUSÉ LA LEVÉE DE SON IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE
LES DÉPUTÉS SAUVENT
L'EX-MINISTRE ABDELKADER OUALI

Page 24

**8^{es} DE FINALE DE LA COUPE
D'ALGÉRIE DE FOOTBALL**
**L'ASO
ET LE PAC
EN APPEL EN
DÉPLACEMENT**

Page 17

ISSN : 1112-7449
MIDI
L'info, rien que l'info
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*
N° 3934 | Mardi 3 mars 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LUTTE ANTITERRORISTE
14
INDIVIDUS
ARRÊTÉS
EN FÉVRIER

Page 24

DEUX NOUVEAUX CAS DE CORONAVIRUS CONFIRMES

DISPOSITIF
DE CONTRÔLE SANITAIRE
DANS LES ÉCOLES

Pages 4 et 5



AFFAIRE DU MONTAGE DE VÉHICULES
BEDDA
AFFIRME N'ÊTRE
NI COUPABLE
NI RESPONSABLE

Page 3



COMITÉ DE HAUT NIVEAU SUR LA LIBYE
LE PRÉSIDENT
TEBBOUNE
INVITÉ
À LA RÉUNION

Page 3



11
*mille ha irrigués
par les eaux
épurées au cours
de l'année 2019.*

14
*médailles pour
les escrimeurs
algériens aux
Championnats
d'Afrique.*

38
*artistes à la 11^e édi-
tion du Festival de
la chanson kabyle
à Béjaïa.*

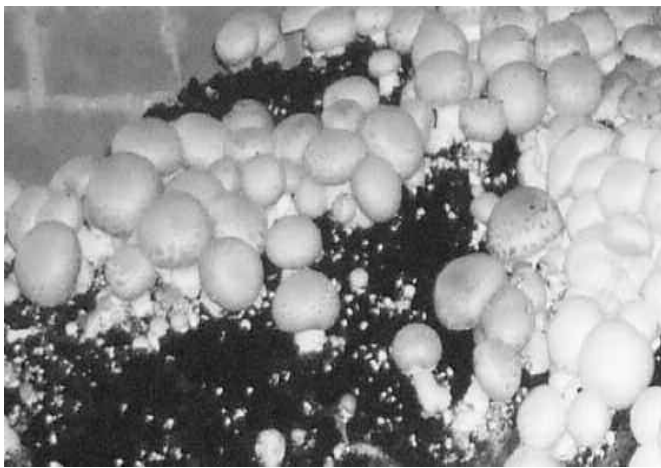
"Un secouriste pour chaque famille", thème de la Journée mondiale de la PC

Diverses manifestations destinées à informer et sensibiliser les populations seront organisées au niveau national pour célébrer dimanche, 1^{er} mars, la Journée mondiale de la Protection civile, qui a eu pour thème cette année "Un secouriste pour chaque famille". Ces manifestations ont consisté en la projection de films-documentaires, l'animation d'expositions et de conférences, la tenue de portes ouvertes, la simulation de manœuvres pratiques, ainsi que des activités culturelles et sportives sur les risques courants et les risques majeurs à travers l'ensemble des structures dépendant de la Protection civile. Le thème choisi cette année par le conseil exécutif de l'Organisation internationale de la Protection civile renforce le programme de formation en secourisme de masse lancé par la direction générale de la Protection civile en 2010, et dans le cadre duquel 138.141 citoyens ont été formés dans le domaine des premiers secours. Ce programme, représentant l'élément principal de soutien à l'intervention des différentes équipes professionnelles de la Protection civile en cas de catastrophes où



d'accidents de la vie courante, consiste à former au moins un membre de chaque famille aux techniques de premiers secours, à travers des gestes simples par lesquels des vies humaines et des biens peuvent être sauvés.

M'sila s'initie à la culture des champignons



L'expérience de la culture des champignons à Aïn-Khadra, dans la wilaya de M'sila, a particulièrement suscité l'attention des

visiteurs du Salon de l'agriculture saharienne et steppique qui s'est tenu à Bou-Saâda. Initiateur de cette expérience, Mohamed Touil, affirme commercialiser depuis deux années sa récolte de champignons de plusieurs variétés dans la wilaya de M'sila et certaines régions avoisinantes. *"La culture des champignons requiert certaines conditions spécifiques dont un lieu peu éclairé avec un fort taux d'humidité"*, précise ce jeune myciculteur qui affirme s'auto-suffire en matière de production de semences. Estimant que *"l'élargissement de la pratique de cette culture exige une formation spécialisée qu'il faudra dispenser par les centres et les instituts de formation professionnelle"*, Mohamed Touil souligne que *"la consommation de champignons est indiquée particulièrement pour les personnes souffrant du problème de cholestérol"*. Il affirme toutefois qu'il rencontre des difficultés à écouler sa production du fait que la consommation des champignons demeure un peu étrangère aux mœurs culinaires des Algériens.

Colloque sur le rôle de la tribu Tjakent dans l'ancrage du rite malékite au Sud

Les participants à un colloque sur "La propagation du rite malékite au Sahara et le rôle de la tribu Tjakent dans son ancrage", ont mis l'accent, dimanche à Tindouf, sur l'important rôle joué par la tribu Tjakent dans la propagation et l'ancrage du rite malékite. Le colloque s'est déroulé au sein du centre universitaire de Tindouf dans le cadre de la célébration de la septième (7^e) édition du maoussem culturel "Jaken Al-Aber" de Tindouf. L'érudit et ancien ministre mauritanien, Yesselmou Ould Sidi El-Mustapha a affirmé au cours de son intervention que *"Jaken Al-Aber fait partie des facettes du patrimoine culturel algérien, dont Tindouf est un modèle de cet héritage culturel et civilisationnel séculaire de par sa longue histoire de carrefour de relations économiques et commerciales"*. Cheikh Sidi Bouya, imam aux Émirats arabes unis (UAE), a souligné, de son côté, que *"les manifestations et fêtes sociales contribuent à la préservation du patrimoine populaire dans toutes ses expressions"*. Pour le président de l'association



"Jaken Al-Aber", Noureddine Tahar, ce maoussem culturel *"traduit les notions de fraternité et de cohésion sociale, constituant une halte sur la scène culturelle et scientifique de la wilaya de Tindouf"*.

Les transports publics désormais... gratuits au Luxembourg

Samedi 29 février, le Luxembourg est passé à la gratuité des transports publics, une première mondiale. Les distributeurs de billets vont progressivement être retirés. Dans les gares, des points de vente destinés aux tickets internationaux et de première classe pour le train au Luxembourg (seule exception à la gratuité) vont rester en place.

Quelque 40 % des ménages utilisent les transports publics au Luxembourg et la gratuité, vantée par le gouvernement comme *"une mesure sociale"*, représentera une économie estimée à environ 100 euros en moyenne par foyer et par an.

Détenue pour avoir plaisanté avec le... coronavirus

Claudete Maria Rosa da Silva, âgée de 39 ans, s'est présentée à un dispensaire de Copacabana prétendant être atteinte de coronavirus pour tenter d'obtenir la priorité d'accès à des soins médicaux dans un dispensaire. Sous l'effet de la panique et de l'inquiétude, l'équipe médicale s'est aussitôt mise en état d'alerte, obligeant de nombreux professionnels de santé à être au soin de Maria pendant plusieurs heures. La prétendue malade souffrant de coronavirus a été amenée dans une pièce isolée et soumise à toute une batterie d'examens.

Mais Claudete Maria Rosa da Silva a fini par être arrêtée par la police, elle a été conduite en isolement, non pas pour raison médicale, mais pour être détenue puis finalement libérée dimanche.

D
I
X
I
L
T



SABRI BOUKADOUM

*"En Algérie, toutes les autorités
s'attachent à ne pas jeter de l'huile sur
le feu, notamment lorsqu'il s'agit de nos
rapports avec le Maroc, pays frère."*

ILS ONT REFUSÉ LA LEVÉE DE SON IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

Les députés sauvent l'ex-ministre Aek Ouali

Une fois de plus, les députés, issus des partis du FLN et du RND qui composent, à eux seuls, la majorité à la chambre basse du Parlement ont dressé un barrage devant la volonté du ministère de la Justice de faire juger l'ex-ministre des Ressources en eau et également ex-wali Abdelkader Ouali.

PAR LAKHDARI BRAHIM

En effet, à l'issue du vote à bulletins secrets, pas moins de 201 députés de l'APN ont voté contre la procédure de levée de l'immunité parlementaire à leur collègue contre seulement 43 élus ayant soutenu la procédure.

En revanche, 35 députés se sont déclarés non concernés en s'abstenant tout simplement lors de l'opération du vote.

Pour rappel, Abdelkader Ouali a été interrogé le 5 de ce mois par la commission des affaires juridiques de l'Assemblée populaire nationale après l'expiration du délai de dix jours pour lui permettre de se "déchoir" volontairement de son immunité parlementaire. Mais face à son refus, il a été décidé conformément à l'article 72 du règlement intérieur de l'APN d'actionner la procédure légale de levée de l'immunité via un vote.

Grosse surprise cependant, les députés du FLN et du RND, qui ont approuvé à l'unanimité le plan d'action du gouvernement Djerrad, ont rejeté massivement sa demande de "livrer" leur collègue Abdelkader Ouali à la justice pour y être interrogé, sans doute sur des



affaires liées à la corruption durant son passage au gouvernement.

C'est la deuxième fois que les députés volent au secours de leur collègue réclamé par la justice de Belkacem Zeghamati.

Le 25 septembre dernier, le député de Bordj-Bou-Argeridj Smaïl Benhamadi, homme d'affaires influent et actionnaire du groupe familial Condor, a lui aussi échappé de justesse aux fourches caudines de la justice grâce à 156 parmi ses col-

lègues du RND et du FLN qui s'étaient opposés à la levée de son immunité parlementaire contre 131 députés qui avaient voté pour. En revanche, le député d'Annaba, Baha-Eddine Tliba a été quant à lui massivement lâché par ses pairs dont 277 avaient voté en faveur de la levée de son immunité qui a abouti à son arrestation et sa mise sous mandat de dépôt après s'être planqué chez lui à El-Oued.

L. B.

HUILE D'OLIVE

Ferhat Aït Ali plaide pour la création d'un consortium d'exportation

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali Braham, a plaidé hier à Alger pour la création d'un consortium d'exportation d'huile d'olive, a indiqué un communiqué de ce ministère sanctionnant un atelier thématique sur la filière oléicole dans son volet de transformation.

Intervenant lors de cette rencontre, le ministre Ferhat Aït Ali Braham, cité dans le communiqué, a incité les opérateurs à redoubler d'efforts pour augmenter la production de la filière, précise le même communiqué.

Il a, à cet effet, insisté sur la nécessité

d'améliorer davantage la qualité de cette huile et de maîtriser les coûts de production afin de mettre des produits compétitifs sur les marchés extérieurs, ajoute le communiqué.

Selon la même source, cet atelier, qui a vu la participation d'une trentaine d'industriels de la filière, du Centre technique des industries agroalimentaires et de l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), "vise à débattre les différentes problématiques liées à la transformation, le stockage, la commercialisation et l'exportation de ce produit du terroir dont la production reste relativement faible par rapport aux importantes potentialités du

pays". "Il s'agit de faire adhérer les acteurs à une organisation pérenne (comité de la filière) rassemblant toutes les compétences dans l'objectif de proposer des solutions pour augmenter la transformation et la production nationale de l'huile d'olive", explique-t-on.

Selon le ministère, la "production d'huile d'olive en Algérie devrait atteindre 120.000 tonnes", selon les prévisions pour la saison 2019/2020, précisant que "l'Algérie dispose de plus de 1.600 huileries, dont près de 800 huileries industrielles modernes."

L. B.

GAZODUC RELIANT DEUX CHAMPS PÉTROLIERS À BERKINE

Sonatrach et Eni achèvent sa réalisation

PAR RAYAN NASSIM

Le groupe énergétique italienne Eni a annoncé, hier, avoir achevé avec succès la construction du gazoduc reliant les sites de production de Bir-Rebaa- Nord (Brn) et Menzel-Ledjmet-Est (Mle) dans le bassin de Berkine, dans la région de Hassi-Messaoud en Algérie.

"Le pipeline mesure 185 kilomètres de long et 16 pouces de diamètre avec une capacité de transport de 7 millions de mètres cubes standard de gaz par jour", a annoncé Eni dans un communiqué de

presse. Le projet permettra l'exportation du gaz associé du bloc 403 (Brn et Brsw) et le développement des gisements de gaz des blocs de Berkine-Nord, où les forages reliant les 4 premiers puits ont été achevés, un an seulement après l'entrée en vigueur des accords de farm-in dans les concessions de Sif- Fatima II, Zemlet el-Arbi et Ourhoud II, survenus en février 2019.

Dans les mêmes blocs, à partir de mai 2019, la production a commencé à partir de champs pétroliers dont le développement se poursuivra tout au long de l'année en cours. Le projet est un exemple de

"voie rapide" qui a vu un engagement partagé par Eni et Sonatrach, basé sur la stratégie commune d'un délai de mise sur le marché accéléré et sur la disponibilité et la capacité des sociétés adjudicatrices du groupe Sonatrach appelées à réaliser les travaux.

Le projet gazier de Berkine Nord portera la production à 6,5 millions de mètres cubes et 10.000 barils de liquides associés qui avec le développement pétrolier, entraîneront une production équivalent à 65.000 barils pétrole par jour (bpj) d'ici à 2020.

R. N.

AFFAIRE DE MONTAGE
DE VÉHICULES

Bedda affirme n'être "ni coupable ni responsable"

Le procès en appel de l'affaire du montage automobile se poursuivait hier à la cour d'Alger. Les anciens ministres de l'Industrie, et des hommes d'affaires seront entendus par le juge.

Ainsi, le premier interrogé, par le juge hier matin durant ce procès, est l'ancien ministre de l'Industrie, Mahdjoub Bedda, qui a été appelé à la barre pour répondre aux accusations.

Bedda, qui a été condamné en décembre dernier par le tribunal de Sidi-M'hamed à Alger, à une peine de prison de 10 ans ferme, a été interrogé par le juge sur les accusations de conclusion d'accords en violation de la législation et d'accorder des avantages indus. Mais Bedda s'est défendu en expliquant qu'il n'est pas coupable et jamais responsable aussi.

Une accusation pour laquelle Bedda a répondu, en expliquant qu'il a fait beaucoup de choses, dont la plus importante était de revoir le cahier des charges et qu'il a suspendu 13 cadres du ministère, mais une décision lui a été donnée de la présidence pour les réintégrer à leurs postes, celle-ci est venue de la part du conseiller à la présidence, Habba el-Okbi.

En ce temps le juge lui a fait savoir qu'il a signé des décisions sans revoir le cahier des charges. Mais Bedda rappelle que le dossier de Larbaoui a été étudié avant qu'il soit en poste de ministre, tout en éclatant en larme.

En ce qui concerne les concessionnaires auxquels les décisions techniques ont été attribuées, Bedda a répondu : "La décision, passe par le comité technique qu'il les soumet au secrétaire général afin de signer le dossier."

Il a souligné qu'il n'avait pas étudié les accréditations, expliquant qu'il "n'est pas coupable et qu'il n'est jamais responsable. J'étais ministre. Nous avons affaire au secrétaire général et aux directeurs généraux", a-t-il expliqué.

COMITÉ DE HAUT-NIVEAU
SUR LA LIBYE

Le Président Tebboune invité à la réunion

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, à Alger, le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, qui lui a remis une invitation de la part du Président Denis Sassou-Nguesso, à participer à la réunion du Comité de Haut niveau sur la Libye.

"Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, dimanche à Alger, le ministre congolais des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais à l'étranger, Jean-Claude Gakosso, envoyé spécial du président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso en sa qualité de président du comité de Haut niveau sur la Libye", a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Lors de cette audience, "le président de la République a reçu une invitation de son homologue congolais à participer à la réunion du comité de haut-niveau sur la Libye, prévue le 12 mars courant à Oyo (Congo), en vue de redynamiser le processus de paix dans ce pays frère, à la lumière des décisions de la conférence de Berlin sur la Libye et des résolutions de l'Union africaine (UA) y afférentes, précise le communiqué".

"Le Président Tebboune s'est félicité de cette démarche, partant de sa profonde conviction que l'unique issue à la crise libyenne est la solution politique qui permettra le retour aux négociations loin des interventions militaires étrangères", a conclu le communiqué.

R. N.

Guide pratique pour se prémunir du coronavirus

Deux nouveaux cas de coronavirus ont été confirmés dans la nuit de dimanche à lundi en Algérie, a annoncé le ministère de la Santé dans un communiqué. Il s'agit d'une femme de 54 ans et de sa fille âgée de 24 ans, qui ont contracté le virus après avoir été en contact avec un ressortissant algérien de 83 ans et sa fille qui vivent en France, ayant eux-mêmes été diagnostiqués à leur retour sur le sol français.

Ces deux nouveaux cas, auquel s'ajoute le ressortissant italien porteur du coronavirus ayant été diagnostiqué récemment en Algérie, ont renforcé l'idée d'une propagation du coronavirus en Algérie, comme c'est actuellement le cas dans quelques dizaines de pays du monde, à l'image des pays proches, comme la France ou l'Italie.

Au-delà de l'hystérie médiatique, il semble important de resituer les dangers du coronavirus dans leur contexte. Dénommé Covid-19, le coronavirus a causé la mort de 3.000 personnes à travers le monde, sur environ 80.000 contaminations, soit un taux de mortalité d'environ 3 %. Si ces chiffres peuvent paraître alarmants, il semble crucial de rappeler, que la grippe commune saisonnière fait environ 60.000 morts chaque année rien qu'en Europe, et qu'en Algérie, cette même grippe, "banale", a déjà causé la mort d'environ 25 personnes cette saison.

Malgré tout, voici quelques gestes pratiques simples, permettant de limiter au niveau individuel la propagation du coronavirus (Covid-19).

Se laver les mains régulièrement et efficacement

Le geste le plus essentiel, pour éviter une éventuelle contamination, consiste à se laver les mains de manière efficace, mais également régulière. Le lavage des mains doit devenir un réflexe pour chaque individu, plusieurs fois par jour. Plus que la fréquence de lavage, le geste effectué pour s'assainir les mains, doit être maîtrisé afin d'en maximiser l'efficacité.

Pour ce faire, il est recommandé de reproduire fidèlement la méthode de lavage de mains, telle que recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et reproduite dans la vidéo ci-dessous. Outre l'acte de se laver les mains correctement, il est préférable d'utiliser les serviettes essuyantes à usage unique, en particulier en cas de vie



en communauté (couple, famille, colocation, etc.).

Un bon lavage de mains dure environ 20 à 30 secondes. Dans le cas où le lavage ordinaire à l'eau et au savon n'est pas possible, l'option d'une désinfection à l'aide de gel antibactérien est également recommandée comme plan B.

Éviter de se toucher le visage avec des mains non assainies

Un autre geste permettant de limiter potentiellement la propagation du coronavirus, consiste à éviter de se toucher le visage et les zones respiratoires (nez, bouche, etc.), avec des mains non propres. Si l'envie de se toucher le visage se fait pressante, il est recommandé de se laver les mains avec la technique de l'OMS immédiatement avant de le faire, afin d'éviter toute éventualité de contamination. Il est également recommandé de désinfecter régulièrement son téléphone portable, objet probablement le plus utilisé par les humains, afin de limiter au possible le risque d'une contamination.

Éviter les contacts physiques inutiles

Alors que le coronavirus est à sa phase initiale, et compte tenu des capacités limitées de détection des autorités algériennes, il serait judicieux, bien qu'un tantinet extrême, de limiter pendant une certaine période les contacts physiques à leur strict minimum. Cela inclut se retenir le serrage de mains, la bise de salutations et autre contact physique pouvant contribuer à la propagation du coronavirus. En cas de confrontation avec une personne porteuse de symptômes du coronavirus, il est recommandé de maintenir une distance de sécurité d'un mètre, voire un mètre et demi, afin de limiter l'impact des particules aérosols porteuses du coronavirus.

Les symptômes à surveiller

Les symptômes de la grippe saisonnière commune et du coronavirus, sont très semblables, les deux maladies étant des infections respiratoires dans les cas à type de pneumonie virale. Cependant, pour faire preuve de précaution, les

symptômes à surveiller sont une fièvre élevée, une sensation de courbature, une fatigue généralisée, une toux sèche ou grasse, ainsi qu'une difficulté respiratoire (essoufflement, dyspnée).

Dans le cas où ces symptômes apparaissent, il est recommandé de prendre les mesures de précaution nécessaires, en s'isolant rapidement des autres humains et en contactant le numéro vert "3030", dédié au coronavirus afin qu'une équipe médicale prenne en charge votre cas. En cas d'apparition des symptômes, il est vivement déconseillé de se rendre chez le médecin ou aux urgences, afin de limiter au maximum une éventuelle propagation du virus.

Les masques de protection ne protègent pas vraiment

La tendance actuellement à la mode consiste à porter un masque, dans l'espoir de se protéger du coronavirus. Si l'idée semble louable, des experts affirment qu'il n'y a aucune raison de porter le masque, lorsqu'on est en bonne santé, en particulier le masque chirurgical communément trouvé dans les pharmacies.

Les particules du coronavirus sont en effet tellement petites, qu'elles peuvent pénétrer le masque en question, rendant son usage caduc, voire contreproductif, étant donné qu'il crée un sentiment de fausse sécurité, faisant négliger les vraies mesures permettant de se prémunir du coronavirus. Les experts recommandent ainsi, que seuls les individus déjà infectés portent un masque chirurgical, afin de limiter le rejet de postillons et autres gouttelettes porteuses du coronavirus dans l'environnement immédiat. L'efficacité du masque numéro 95 est quant à elle prouvée, permettant de bloquer 95 % des particules aérosols et disposant d'un scellé autour des zones respiratoires. Cependant, du fait de sa forte demande, il est recommandé de laisser la priorité à ces masques aux personnels médicaux, étant donné qu'ils sont appelés à être au front et en contact direct avec les patients contaminés.

Le Maroc envisage d'annuler les rassemblements de masse

Le Comité national marocain de suivi de l'épidémie mondiale du COVID-19 évoque comme mesures de prévention supplémentaires possibles, le report des manifestations sportives et culturelles programmées, l'annulation des rassemblements de masse et la gestion des voyages vers et en provenance des pays qui connaissent une propagation communautaire.

Le Comité national de pilotage créé depuis la déclaration de cas de syndrome respiratoire aigu sévère dû au COVID-19

a annoncé, dimanche, qu'il continue de suivre la situation épidémiologique à l'échelle internationale, et que des mesures supplémentaires seraient entreprises éventuellement.

"Tout en rappelant qu'aucun cas de maladie n'a été détecté dans notre pays, le Comité assure qu'il continue de suivre la situation épidémiologique à l'échelle internationale, et que des mesures supplémentaires seraient entreprises éventuellement", précise un communiqué dudit Comité.

Ces mesures portent notamment sur "le report des manifestations sportives et culturelles programmées dans notre pays, l'annulation des rassemblements de masse et la gestion des voyages vers et en provenance des pays qui connaissent une propagation communautaire" (voir liste publiée et régulièrement mise à jour sur le site web du ministère de la Santé), ajoute-on de même source.

Le gouvernement appelle, d'ores et déjà, tous les voyageurs de retour de ces pays, d'éviter la fréquentation des lieux de ras-

semblements collectifs, de surveiller leur température quotidiennement pendant 14 jours, et de consulter une structure de santé dès l'apparition du moindre signe de maladie.

Outre les actions de prévention qui seraient décidées, "une plus forte contribution" des citoyennes et citoyens est amplement recommandée, à travers le respect des mesures générales d'hygiène préconisées par le ministère de la Santé, relève le Comité national de pilotage.

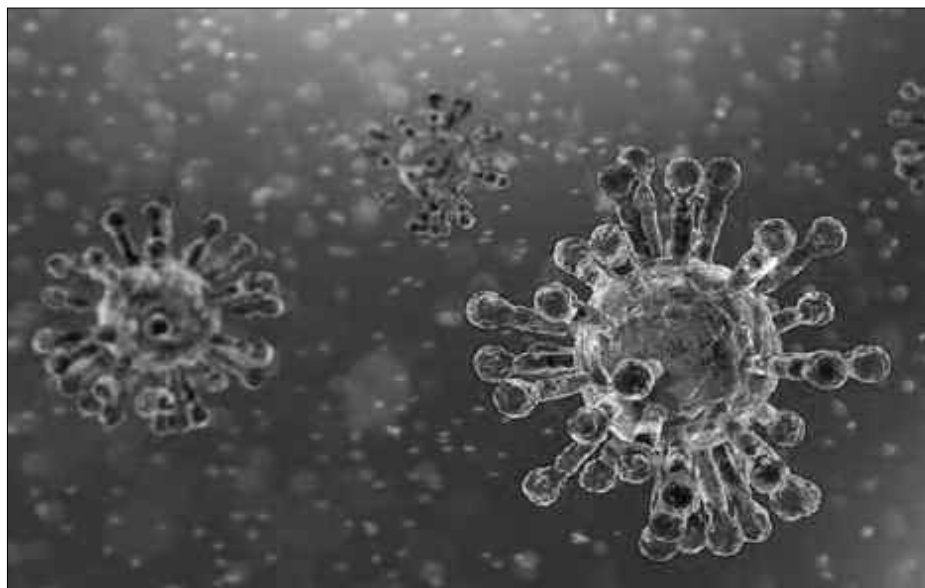
DEUX NOUVEAUX CAS DE CORONAVIRUS CONFIRMÉS

Dispositif de contrôle sanitaire dans les écoles

Les établissements scolaires vont appliquer, ces jours-ci, des dispositifs de contrôle sanitaire préventives contre le coronavirus. Le ministère de l'Éducation nationale a ainsi appelé les responsables du secteur à une coordination avec les unités de dépistage et de suivi concernant les mesures du contrôle sanitaire.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les directions de l'Éducation nationale ont été en effet instruites, à partir d'hier, pour "veiller à procéder au contrôle de santé au niveau de tous les établissements scolaires dans le cadre des dispositions de veille contre le coronavirus" indique une correspondance adressée aux différents responsables du secteur. Le ministère de l'Éducation nationale informe par le biais de son site que "les unités de dépistage et de suivi du ministère de la Santé vont coordonner leurs actions avec le ministère pour ce qui est du contrôle de santé". Il est également souligné que tous "les paliers scolaires sont concernés par cette mesure où les unités médicales spécialisées seront appelées à la mise en contribution". Les "dispositions de lutte contre les épidémies doivent être déclenchées dès que des cas suspects seraient détectés" selon le ministère. Il est men-



tionné que "des cas de grippe, rhume ou toux chez les élèves doivent être mentionnés dans les rapports médicaux, si de tels cas peuvent être assimilés à des virus réfractaires". Pour réussir cette opération, pour laquelle les autorités ont déjà convoqué un Conseil de ministres, les responsables du secteur de l'Éducation nationale ne doivent laisser aucune faille dans ce système de contrôle qui concerne des millions d'élèves au niveau national. Pour ce faire, les premières campagnes de sensibilisation dans les différents établissements scolaires vont être initiées d'ici peu. Il s'agit de faire prendre conscience à l'élève et aux enseignants des risques de ce virus qui fait des ravages dans le monde. Les premières consignes données par le ministère de la Santé dans le cadre de la stratégie

d'anticipation de lutte contre ce virus, s'articulent autour de gestes simples. Les établissements scolaires sont tenus de garantir des lieux et sanitaires salubres et de garantir des classes aérées ou utiliser la climatisation. Il sera interdit de mettre les élèves dans des endroits clos sans aération. Ces derniers doivent apprendre à se laver les mains avant ou après les repas dans les cantines scolaires. Des produits d'hygiène doivent également être mis à la disposition des élèves après leurs séances de sport ou de récréation. Ces mesures qui doivent être bien expliquées sont de nature à beaucoup plus prévenir en évitant de faire paniquer ou de tenir des discours alarmistes.

F. A.

Comment une mère et sa fille ont été contaminées à Blida

C'est officiel : l'Algérie compte deux nouveaux cas de contamination au nouveau Coronavirus. Les deux cas ont été enregistrés dans la wilaya de Blida, selon le ministère de la Santé. Ils concernent une femme de 54 ans et sa fille âgée de 24 ans. Les deux patientes n'avaient pas de signes visibles de la maladie. Elles ont été détectées grâce au système de surveillance mis en place, selon le ministère de la Santé. Les deux patientes ont été placées à

l'isolement et subissent actuellement un traitement, ajoute la même source. Hier matin, le ministère de la Santé donne des détails sur la manière dont les deux patientes ont été contaminées. "La mère et la fille ont été en contact avec un ressortissant algérien de 83 ans et sa fille qui vivent en France. Ils ont séjourné à Blida, chez leur famille, du 14 au 21 février. À leur retour en France, ils ont été diagnostiqués, le 21 février, positifs au nouveau

Coronavirus", détaille le ministère de la Santé. L'enquête épidémiologique a permis d'identifier les deux personnes qui étaient en contact avec eux, "à savoir une femme de 53 ans et sa fille de 24 ans", poursuit le ministère de la Santé. "Elles ont été diagnostiquées positives au nouveau Coronavirus. Les analyses ont été confirmées par l'Institut Pasteur d'Algérie", ajoute la même source.

R. N.

Le consulat de France en Algérie met en garde ses ressortissants

Le consulat de France en Algérie a publié aujourd'hui un communiqué appelant ses ressortissants à prendre toutes les mesures nécessaires afin de faire face au Coronavirus. L'Algérie vient d'annoncer la détection de deux nouveaux cas à Blida. "En Algérie, appelez le numéro vert 3030 pour avoir des informations, conseils et orientations relatifs au Coronavirus Covid-19, lit-on dans le communiqué du consulat de France en Algérie.

Ce dernier précise que les autorités algériennes ont mis en place un dispositif de surveillance et d'alerte à l'infection par le nouveau Coronavirus depuis le 23 janvier

2020". Aussi, ajoute-t-on, une "plateforme téléphonique accessible au numéro vert 3030 joignable 24h/24 et 7j/7 permet d'avoir des informations, conseils et orientations relatifs au Coronavirus Covid-19". Le consulat avertit également que "toute personne présentant les signes cliniques suivants (infection respiratoire aiguë basse avec une fièvre ou sensation de fièvre) doit : s'isoler, et porter un masque si possible et contacter immédiatement le numéro vert 3030 pour orientation."

"Le risque d'avoir été infecté par le Coronavirus Covid-19 est d'autant plus élevé si la personne a voyagé ou séjourné

dans une région dont la transmission est active (<https://www.santepubliquefrance.fr/>) ou été en contact avec un cas confirmé de Covid-19, dans les 14 jours précédant la date de début des signes cliniques", indique-t-on. Afin d'éviter la propagation de l'épidémie, le consulat de France rappelle à ses ressortissants les mesures préventives suivantes qui doivent être respectées : se laver fréquemment les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon ; se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement – jeter le mouchoir immédiatement après dans une poubelle fer-

Air Algérie a-t-elle repris ses vols avec la Chine ?

Un Airbus A330 d'Air Algérie a décollé hier matin de Pékin avec à son bord plusieurs dizaines de passagers, en majorité des chinois travaillant en Algérie.

On ignore ce qui a motivé cette décision qui intervient au lendemain de l'audience accordée par le Premier ministre Abdelaziz Djerad à l'ambassadeur de Chine à Alger durant laquelle la relance des projets confiés aux entreprises chinoises a figuré au menu des discussions.

Air Algérie avait suspendu ses vols vers la Chine depuis le 3 février en raison de l'épidémie du coronavirus. Les autorités algériennes ont rapatriés les étudiants qui vivaient à Wuhan, la région d'où est partie l'épidémie qui se propage actuellement à travers la majorité des pays dont l'Algérie.

Le P.-dg d'Air Algérie s'explique

Le P.-dg d'Air Algérie, Bakhouche Alleche, s'est exprimé hier sur l'avion de la compagnie aérienne nationale de type Air Bus A332 qui a décollé dimanche d'Alger à destination de Pékin en Chine. L'avion a atterri vers 14h30 à l'aéroport d'Alger.

Tout en confirmant l'existence de ce vol, Bakhouche Alleche a affirmé, dans une déclaration, qu'il ne s'agit pas d'une reprise des vols commerciaux entre les deux pays (Algérie-Chine).

Selon lui, il s'agit d'une évacuation des ressortissants algériens bloqués en Chine en raison de l'apparition de l'épidémie de Coronavirus à Wuhan et qui sévit toujours.

Le P.-dg d'Air Algérie a précisé que l'avion a rapatrié 130 passagers, dont des Algériens et des ressortissants d'autres pays dont les nationalités n'ont pas été révélées par Bakhouche Alleche.

Le même responsable a expliqué qu'il s'agit d'une opération similaire à la première évacuation de Wuhan de ressortissants algériens, tunisiens, libyens et mauritaniens. Rappelons que, suite à la propagation de l'épidémie du coronavirus en Chine, l'Algérie avait suspendu le 3 février tous ses vols vers ce pays.

R. N.

mée et se laver les mains avec une solution hydro-alcoolique ou à l'eau et au savon ; maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes, en particulier si elles toussent, éternuent ou ont de la fièvre ; se laver régulièrement les mains à l'eau potable et au savon après avoir touché des animaux ou des produits d'origine animale, éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains ; éviter tout contact avec des animaux tels que chats ou chiens errants, rongeurs, oiseaux, chauves-souris ; éviter de consommer des produits d'origine animale crus ou mal cuits.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION - GHARDAIA -
L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER- METLILI-
N° FISCAL : 000747059005245

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES POUR LA DEUXIEME FOIS UX: N° 03/2020**

L'établissement Public Hospitalier de metlili lance un avis d'appel d'offres ouverte avec exigence de capacités minimales pour la fourniture des produits de la nutrition diverse divisé en 01 lots: **PRODUITS ET CONSOMABLES POUR LE SERVICE D'HEMODIALYSE** sur le budget de l'année 2020.

Les entreprises et les sociétés qualifiées, pourront retirer le cahier des charges auprès de la direction de L'établissement Public Hospitalier de metlili – bureau des marchés-, contre le paiement auprès de comptable de l'établissement d'un montant de 3.000.00 DA, non remboursable.

Les soumissions constituées des dossier de candidature et offres techniques et offres financières accompagnées des pièces exigées ci-dessous, la durée de préparation des offres est fixée à (10) jours à compter de la première publication dans la presse ou (BOMOP).

et les offres doivent être déposées le dernier jour de cette durée du 08 heures à 14heures auprès de L'établissement Public Hospitalier – bureau des marchés- metlili- Ghardaia.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis se fera la même date limite de dépôt des offres à 14h00 en séance publique au siège de la direction de L'établissement Public Hospitalier de Ghardaia

Les soumissions devant être déposée sont constituées de ce qui suit :

1- Document de candidature

- La déclaration de candidatureselon le modèle ci-joint
- Une déclaration d' intégrité signée et cachetée (modèle joint au cahier des charges).
- Copieégalisée du statut particulier quand il s'agit de la société
- Reference Professionnelle (Copié des attestation de bonne execution)
- Liste des moyens matériels avec justification (présentation des cartes grises et assurances ainsi que procès verbal d'un huissier de justice valable
- Liste de personnels dirigées pour le projet
- Extrait de bilan financier du dernier exercice vise par le commissaire au compte TCR /MF
- Une copie de l'attestation de mises a jour cnas-casnos legalisee.
- Certificat de depot legal des comptes de la societe delivree par le centre national du registre.

2 – offre technique :

- Une déclaration à soumettre dument remplie et sigée et cachetée
- Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédés de la mention " « lu et approuvé ».
- Quittance paiement du droit de la soumission
- Mémoire technique justificatif selon le Cahier des charge
- Engagement écrit du fournisseur précisant les délais de livraison

3-- offre financière :

- lettre de soumission dument remplie et sigée et cachetée
- Bordereaux des prix unitaires dument remplie et sigée et cachetée
- Devis quantitatif estimatifs des lots dument remplie et sigée et cachetée

Mr le Directeur de Etablissement public Hospitalier Timakret Metlili

A ne pas ouvrir sauf par le comité d'ouvert AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES des plis et évaluations des offres pour la deuxième fois

Appel d'offres ouvert n° 03 / 2020

Approvisionnement en produits et consommables pour le service d'hémodialyse

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOPau 08h heures à tard 14h00.

L' ouverture des plis se fera la même date de offres à 14h00 en séance publique au siège de la direction de l'établissement public hospitalier de metlili.

Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90+10 Article 10 jours à compter de la date fixée au dépôt des offres

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT

DAIRA DE BORDJ EMIR ABDELKADER

COMMUNE DE BORDJ EMIR ABDELKADER

NIF : 41900200003802801008

Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales (2^{ème} Tentative)

Le président de l'assemblée populaire communale de Bordj Emir Abdelkader lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de l'opération suivante :

***Opération 02 : Extension et Réhabilitation des Blocs sanitaires à travers les établissements scolaires du cycle primaire 1^{ère} tranche**

Site 03 : École Ragab Ahmed - **Site 04 :** École Si Mokhtar Mohamed

L'appel d'offres est lancé en lots séparés, dont les soumissionnaires pouvant participer dans les (02) opérations, mais un seul site de chaque opération sera obtenu, selon l'ordre des sites dans le cas où le soumissionnaire présente l'offre financière la moins disante après qualification technique.

***Conditions de participation à l'appel d'offres :** Peuvent participer à l'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges les soumissionnaires satisfaisant aux conditions d'éligibilité suivantes :

***Opération 02 : Extension et Réhabilitation des Blocs sanitaires à travers les établissements scolaires du cycle primaire 1^{ère} tranche :**

Site 03: École Ragab Ahmed - **Site 04 :** École Si Mokhtar Mohamed

1-Copie de certificat de qualification et classification de l'entreprise activité principale « **Travaux de Bâtiment** » catégorie **01 et plus**, en cours de validité

2-Au moins Deux (02) copies des attestations de bonne exécution dans le domaine, signées par le maître de l'ouvrage, portant le montant et la date de réalisation du projet (Durant les 05 dernières années). Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics contre paiement de la somme de **5.000.00 DA**, frais de documentation (non remboursables).

Les entreprises devront déposer leurs offres au bureau des marchés publics accompagnés des pièces suivantes : (**Valides au jour de l'ouverture des plis**)

1-Dossier de candidature :

Ce dossier contiendra ce qui suit :

1-Une déclaration de candidature remplie, signée et visée et datée par le soumissionnaire Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :

*n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel 15-247 du 02 dhou el hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

*n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datent de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

*est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intétempériés des secteurs du bâtiment des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie

*est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan en relation avec l'objet du marché

*a effectué le dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés de droit algérien

*détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie

2-Une déclaration de probité remplie, signée et visée et datée par le soumissionnaire

3-Statuts pour la société avec liste des gérants et documents justificatifs

4-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

5-Copie du certificat de qualification et classification de l'entreprise selon les conditions d'éligibilité citées en haut

-Copie des attestations de bonne exécution dans le domaine selon les conditions d'éligibilité citées en haut

-Copie des bilans financiers des trois (03) dernières années portant le cachet des services des impôts

6-Liste des moyens matériels (copies des cartes grises ou récépissé de dépôt + assurances au nom de l'entrepreneur pour matériels roulant et PV récent (ne dépasse pas une année) de l'huissier justice ou rapport d'expertise établie par expert agréé pour autres matériels)

8-Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet (avec justifications de diplômes et déclaration nominative CNAS durant l'année actuelle)

02-L'offre technique contient :

-Une déclaration à souscrire remplie, signée et visée et datée par le soumissionnaire

-Le présent cahier des charges daté, signé et visé par le soumissionnaire, portant à la dernière page. La mention manuscrite « lu et accepté » + quittance de paiement (frais de documentation)

-Planning d'exécution des travaux détaillé (dument signé et par le soumissionnaire)

-Mémoire technique justificatif rempli et signé et visé par le soumissionnaire (selon le modèle ci joint)

03-L'offre financière contient :

1-Une lettre de soumission remplie, signée, visée et datée par le soumissionnaire

2-Le bordereau des prix unitaires (rempli, signé, caché par le soumissionnaire) arrêté en lettres et en chiffres

3-Le devis quantitatif et estimatif (signé et caché par le soumissionnaire) arrêté en chiffres en TTC et en lettres. Le dossier de candidature et les offres technique et financières doivent être remises dans trois enveloppes séparées (portant le nom du soumissionnaire et leur adresse) et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme ne portera que la mention « appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales (2^{ème} tentative) intitulé du projet) à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis dans un quotidien national et BOMOP. L'heure limite de dépôt des offres est fixée avant 12 heures. L'ouverture des plis est fixée à 14 heures du jour limite de dépôt des offres si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour ouvrable suivant fera foi, les soumissionnaires sont invités à y assister. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Cap sur l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et les TIC

Les exportations d'hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) s'élèvent à plus de 98%, en ce sens que 2% seulement se rapportent aux autres exportations, notamment les produits agricoles, agroalimentaires et industriels, tels que l'électroménager.

Les exportations hors hydrocarbures se soldent par près de 2 milliards dollars par an. Mais avec la nouvelle stratégie d'identification des produits éligibles à l'exportation, il sera possible d'augmenter ce volume, surtout si la diversification économique se réalise rapidement. Le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkaï, a indiqué que quatre domaines économiques avaient été identifiés pour la mise en place de la stratégie nationale de promotion des exportations hors hydrocarbures. Invité du Forum d'El-Moudjahid, Bekkaï a précisé que les secteurs identifiés pour la promotion des exportations hors hydrocarbures sont les industries agroalimentaires, les produits pharmaceutiques, les technologies de l'information et de la communication développées par les start-up et les pièces détachées. L'essor du commerce extérieur passe impérativement par l'investissement productif, a-t-il dit, mettant en avant la nécessité d'encourager l'investissement et de développer l'agriculture et les start-up tournées



vers les nouvelles technologies pour modifier la donne de la balance commerciale actuelle qui fait ressortir la dépendance quasi exclusive de l'économie nationale aux hydrocarbures.

Le ministre délégué a, dans ce contexte, rappelé la mesure prévue dans la Loi de finances 2020 et relative à la règle d'investissement 49/51 pour les secteurs non stratégiques, qui est de nature à impulser l'investissement en Algérie, a-t-il estimé. De plus, le ministre prendra en charge les préoccupations des véritables exportateurs, notamment s'agissant du financement, de la logistique, de la réduction des frais de transport et du renforcement des moyens de promotion du produit national.

Dans ce cadre, les services du ministère du Commerce comptent organiser, courant

mars, une rencontre avec les exportateurs pour ouvrir un dialogue direct avec eux. Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, avait fait état auparavant de plus de 8.000 opérations d'exportation en 2019 effectuées par 400 opérateurs, ajoutant que la tutelle prévoit l'ouverture d'un débat direct avec ces derniers en vue de prendre en charge leurs préoccupations.

Revenant au problème de la surfacturation, Bekkaï a indiqué que le groupe de travail en charge de l'atelier y afférent a analysé ce fléau et a déterminé ses causes et son ampleur en coordination avec les services des Douanes.

Et d'ajouter : "Avec l'ouverture sur l'importation durant les années précédentes, l'Algérie est devenue la destination d'une multitude de produits", sachant que l'activité d'importation était anarchique et

c'est souvent un même importateur qui ramenait une variété de produits (absence de spécialisation), d'où la nécessité de définir "un domaine d'activité bien précis" pour chaque importateur.

Parmi les solutions proposées pour faire face à la surfacturation, le ministre a cité l'impératif de réglementer l'activité d'importation, arguant "on n'est pas contre l'importation en tant qu'activité, mais c'est un domaine qu'il faut réglementer pour plus de professionnalisme".

S'agissant de la protection du produit national, le ministre délégué a souligné que le rétablissement de la taxe supplémentaire provisoire préventive pour certains produits importés comptait parmi les mécanismes à adopter.

Quant à la définition de la liste des produits concernés par cette taxe, Bekkaï a indiqué que "l'Algérie veillera à protéger sa production et ses intérêts, dans le respect de ses engagements au titre des accords commerciaux". Concernant l'évaluation des accords commerciaux internationaux conclus par l'Algérie avec ses partenaires économiques, à l'instar de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) et la Zone arabe de libre-échange (Zale), l'accord préférentiel avec la Tunisie et la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), en cours de concrétisation, Bekkaï a souligné que "le rôle du ministère se limite à l'évaluation", rappelant que des recommandations ont été adoptées lors des ateliers organisés dans le cadre de la rencontre nationale d'évaluation de ces accords, qui seront soumises aux autorités publiques pour examen.

R. E.

SOCIÉTÉ DES CIMENTS DE BENI-SAF

Vers l'exportation de plus de 45.000 tonnes de clinker en 2020

La Société des ciments de Beni Saf (Aïn-Témouchent), relevant du Groupe public industriel des ciments d'Algérie (Gica), prévoit d'exporter durant l'année en cours plus de 45.000 tonnes de clinker vers des pays africains, a indiqué la chargée de la communication et de commercialisation de cette société. En marge de la 2e édition du Salon international de l'investissement dans l'immobilier, de la construction et des travaux publics "Oran, investissement et exportation 2020", organisé du 26 février au 2 mars, Dakmous Fatima-Zohra a souligné que la Société des ciments de Beni Saf prévoit d'exporter durant l'année en cours plus de 45.000 tonnes de clinker vers différents pays africains, à travers le port de Ghazaouet

(Tlemcen). Dakmous a fait savoir que des commandes sont à l'étude pour éventuelles opérations d'exportation durant l'année en cours pour une quantité globale de 45.000 tonnes de clinker vers des pays africains, dont le Ghana, la Guinée et la Mauritanie et ce, à travers le port de Ghazaouet, rappelant qu'en 2019, quelque 9.000 tonnes du même produit ont été exportées vers la Guinée et le Sénégal, à travers le même port. Elle a, à ce titre, déclaré qu'après avoir honoré les commandes nationales en ciment gris, notamment les commandes de la région ouest du pays, la Société des ciments de Beni Saf relève le défi et s'oriente vers l'exportation vers les marchés africains comme première étape, avant de cibler les marchés européens

et autres dans une autre étape. La Société des ciments de Beni Saf prend en charge la fourniture du ciment gris aux différents opérateurs économiques et entreprises de construction de la région ouest du pays, dont Aïn-Témouchent, Oran, Sidi Bel-Abbès et également Alger, a-t-elle indiqué, ajoutant qu'entre 4.500 et 5.500 tonnes sont commercialisées quotidiennement.

La production annuelle de la Société, qui emploie 430 travailleurs, varie entre 1 million et 1,2 million de tonnes de ciment gris et 1 million de clinker, a-t-on fait savoir. A noter que 93 exposants nationaux et étrangers participent au deuxième Salon international de l'investissement dans l'immobilier, la construction et les travaux publics, à tra-

vers trois salons simultanés, à savoir : "L'immobilier, la construction et les travaux publics", "L'industrie et la manutention" et "Transport et logistique".

Le salon, organisé par l'Agence de communication Sunflower, regroupe des entreprises nationales publiques et privées spécialisées dans l'immobilier, la construction et l'aménagement externe et interne, ainsi que d'autres de Tunisie, Canada, Turquie, Chine, Belgique, entre autres, en plus d'institutions bancaires spécialisées dans le financement de l'immobilier, le logement ainsi que l'Agence locale de soutien à l'emploi des jeunes.

R. E.

PÉTROLE

L'Opep pourrait baisser encore son offre, avec ou sans Moscou

L'Opep pourrait s'entendre cette semaine, avec ou sans le soutien de la Russie, sur une nouvelle réduction de la production de pétrole afin d'enrayer la baisse des cours provoquée par l'épidémie de coronavirus, ont déclaré deux sources proches de l'organisation. Le président russe Vladimir Poutine a jugé que les cours actuels du brut étaient acceptables pour le budget de la Russie et que la Russie - membre essentiel de l'Opep+ qui réunit l'Opep et ses alliés -

avait suffisamment de ressources pour faire face à une détérioration de la situation économique mondiale. "L'Arabie saoudite veut empêcher les prix de baisser, mais la Russie n'est toujours pas d'accord. Le seul moyen pourrait être pour l'Opep de baisser toute seule, ce qui n'enverrait pas un bon signal aux marchés", a dit une source proche de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. "Il doit y avoir une baisse, il n'y a pas d'autre option", a déclaré une autre

source, tout en évoquant la possibilité d'attendre que les prix chutent davantage pour que la Russie finisse par changer d'avis. Le prix du baril de Brent, tombé vendredi à 49,67 dollars, a perdu plus de 15% depuis janvier en raison du ralentissement de la production et de la baisse de la demande pétrolière provoquée par le coronavirus. L'Opep examine l'hypothèse d'une nouvelle baisse de production d'un million de barils par jour pour stabiliser les cours, ont déclaré vendredi

des sources proches de l'Opep et du secteur pétrolier. Mais la Russie doute que cette mesure ne permette de relancer la demande. Les pays de l'Opep+ réunis en décembre à Vienne s'étaient entendus sur une baisse de la production de 500.000 bpsj, portant à 1,7 million de bpsj au total - soit 1,7% de l'offre mondiale - une baisse de production entamée en 2017. Ils se concerteront à nouveau les 5 et 6 mars à Vienne.

R. E.

NAAMA, CLASSIFICATION ET PROTECTION DES Ksour

Priorité pour leur pérennité



La classification et la protection des ksour implantés dans le sud de Naâma constituent une priorité aussi bien pour les responsables, acteurs locaux et associations versés dans ce créneau que pour les citoyens, jaloux de ce patrimoine ancestral.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué l'APS, précisant que pour les ksour situés dans les communes de Sfisifa, Tiout, Asla et Moghrar, leur inscription au Patrimoine matériel et immatériel national demeure l'un des objectifs auquel s'attellent les responsables impliqués dans le patrimoine culturel de la région à atteindre. L'enjeu, pour les responsables du secteur de la culture, reste la classification de ces sites pour prendre en charge les volets administratifs et juridiques afin d'assurer la gestion des ksour et leur pérennité dans leurs dimensions civilisationnelle et urbanistique, a fait savoir l'APS. Les vieux ksour de Naâma ont, ces der-

nières années, fait l'objet d'études spécialisées pour définir leur nature et élaborer des plans de gestion de ce patrimoine matériel, selon la direction locale de la Culture qui a ajouté que dans ce cadre, "un inventaire a été effectué sur ces sites à fortes valeurs historique, architecturale et culturelle et ce travail a été pris en charge par les spécialistes de l'Office national de gestion et exploitation des biens culturels".

Les ksour occupent, en plus de leur importance matérielle, une bonne place dans la vie quotidienne des habitants, puisque ces lieux sont synonymes d'oasis, de jardins, de palmeraies et de systèmes traditionnels d'irrigation et de partage de l'eau, autant de vocations qui nécessitent la préservation des ksour.

Des "actions consécutives de réhabilitation ont, durant une décennie, entre 2004 et 2014, été menées par les plusieurs directions locales, dont celles de la Culture, et de l'Urbanisme et de la Construction et du budget de la wilaya pour la préservation des ksour", a rappelé le chef du bureau chargé de la protection du patrimoine à la direction locale de la culture, Larbi Mansour, indiquant que parmi ces sites, le "ksar de Tiout, édifié au 15^e siècle, a fait l'objet, en trois phases, de travaux de réfection et de valorisation de l'architecture de

ses parties et des maisons qu'il englobe, et ces travaux ont nécessité une enveloppe de 90 millions de dinars". Les parties touchées par les travaux sont "la vieille mosquée, la cour principale, les façades principales du ksar, 270 habitations, des échoppes commerciales, un hamman traditionnel, des tours, des nuelles...", a détaillé Larbi Mansour, rappelant que des "canalisations d'eau et d'assainissement ont été réhabilitées et un réseau d'éclairage a été réalisé outre la protection des risques pluviaux". Selon l'APS, les populations locales restent attachées à leur patrimoine matériel et préservent d'anciennes bâtisses au sein des ksour en dépit de l'état dégradé de leur architecture et ces sites historiques attirent désormais les touristes nationaux, ce qui encourage la prise d'autres initiatives visant à préserver ce patrimoine et à restaurer certaines bâtisses, en collaboration avec les instances locales. Sept habitations familiales ont été reconverties, après leur restauration, en résidences touristiques, d'autres ont été destinées à promouvoir des activités d'artisanat, créant ainsi des opportunités d'emplois et redynamisant des métiers ancestraux menacés de disparition.

B. M.

ALGER, JOURNÉE D'ÉTUDES SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Appel à une stratégie efficace dans la lutte contre les accidents

Les participants à une journée d'études sur la sécurité routière ont affirmé, mercredi 26 février à Alger, que "la lutte contre les accidents de la route ne relève pas uniquement des corps de sécurité et exige l'élaboration d'une stratégie efficace impliquant différents secteurs".

Les participants à cette journée, organisée par la commission des transports, des transmissions et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale ont appelé à unifier les statistiques des accidents de la route émanant des différentes forces de sécurité, des services de la protection civile et des services sanitaires pour définir une vision réelle et réaliste permettant de trouver des solutions efficaces pour faire face au "terrorisme routier".

Dans ce contexte, ils ont appelé à l'"usage des nouvelles technologies en matière de sensibilisation des citoyens aux dangers des routes et à l'intensification des sessions de formation en premiers soins".

Les participants ont en outre mis l'accent sur la nécessité de la créer des centres médicaux "spécialisés" dans toutes les

wilayas pour intervenir efficacement en cas d'accidents routiers et éviter le transfert des malades d'un hôpital à un autre.

Pour réduire le nombre d'accidents, il faut "revoir l'opération d'octroi d'agrément aux auto-écoles, en se basant sur les programmes de formation modernes", a indiqué le sous-directeur des statistiques à la Direction générale de la protection civile (DGPC), le colonel Achour Farouk.

Il a appelé, dans ce sens, à "revoir les programmes de formation des conducteurs de bus et des camions notamment ceux transportant des produits dangereux".

Le président du bureau de la prévention et de la sécurité routière au ministère des Travaux publics et des Transports, Miloudi Mourad, a évoqué quant à lui, la "politique nationale de lutte contre la hausse des accidents de la route, entre autres la révision des types de permis de conduire et l'introduction du permis de conduire biométrique, constitué d'un total de 24 points".

Le succès du processus de prévention exige la conjugaison des efforts de tous les

secteurs et instances concernées et la coordination de leurs actions, à travers l'adoption de méthodes scientifiques de développement du système de prévention, la sollicitation des établissements scientifiques, la coopération avec des spécialistes dans les domaines concernés.

Le président de la Commission des transports et des télécommunications, Belkacem Laatraoui a pour sa part estimé que le "permis de conduire biométrique est un moyen efficace de juguler la hausse des accidents de la route".

Les différentes mesures coercitives appliquées aux infractions du code de la route demeurent insuffisantes pour réduire les accidents d'où l'impératif de prendre d'autres mesures pour garantir la sécurité routière et de mise en conformité des véhicules aux normes de sécurité pour atteindre cet objectif.

L'intervention rapide des unités médicales est susceptible de réduire le nombre de décès.

APS

OUARGLA

Financement et aide des producteurs céréaliers

Un montant de plus de 40 millions de dinars a été accordé comme soutien aux producteurs céréaliers dans la wilaya d'Ouargla, au titre de la saison 2019-2020. Ce financement concerne le soutien accordé pour aider les producteurs de céréales à acquérir des pivots et réaliser des puits d'irrigation. Ce soutien a permis l'acquisition de 28 pivots destinés à l'irrigation de 105 hectares, pour un coût de 29 millions de dinars. Concernant les forages, l'opération, qui a profité à 16 exploitants agricoles, a donné lieu au fonçage de 13 puits pour un coût de 16 millions de dinars, a ajouté la source. 18 agriculteurs avaient déposé leurs dossiers pour bénéficier du soutien agricole, afin d'acquérir des pivots et réaliser des puits d'irrigation, à travers différentes régions de la wilaya.

La commission de wilaya chargée du dossier, composée, outre la DSA, de différents partenaires, tels que la Coopérative des céréales et légumes secs, la chambre d'agriculture, le Commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes et l'Office interprofessionnel de la filière céréales, a étudié 18 dossiers de postulants au soutien, dont 16 ont été approuvés. Les deux autres dossiers ont été rejetés pour des raisons liées à des dettes de leurs postulants envers un établissement bancaire.

ALGER

Vers un nouveau recensement des habitants de bidonvilles

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a annoncé un nouveau recensement, par son secteur, des habitants des bidonvilles pour contenir ce phénomène.

Lors d'une conférence de presse, organisée en marge d'une réunion des cadres du secteur pour la présentation du plan d'action, M. Nasri a affirmé que dans "le but de contenir, définitivement, ces habitations en vue d'embellir les villes, leurs sites seront affectés aux projets de réalisation de logements décents, après le relogement de leurs occupants".

Pour rappel, la dernière opération de recensement des bidonvilles s'est déroulée en juillet 2008, dans le cadre d'un programme national visant l'élimination de ce type d'habitations, un programme distinct du logement social destiné aux familles demandeurs de logement.

Selon le ministre, cette "catégorie de demandeurs de logements sociaux a été définie dans un décret exécutif fixant les modalités de demande d'un logement social, insistant, dans ce sens, sur la crédibilité des déclarations présentées par les citoyens".

Le secteur procédera, en parallèle, à la révision du fichier national du logement pour le relier à d'autres fichiers.

APS

SOUK-AHRAS, TRAITEMENT DES EAUX DU BARRAGE D'OUED-CHAREF

La station réceptionnée avant l'été 2020



Pour permettre l'amélioration de l'alimentation en eau potable de la commune de Sedrata, la station de traitement d'eau du barrage d'Oued-Charef dans la wilaya de Souk-Ahras, devrait être réceptionnée avant l'été 2020...

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué, mardi 25 février, la chargée de communication au niveau de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Nabila Lemouchi. Cette dernière précisera en effet à l'APS que le "taux d'avancement des travaux du projet a atteint 90 %, de ce fait la station sera opérationnelle avant l'été". Elle expliquera que, dans une première phase, cette "structure sera des-

tinée au traitement d'un volume de 8.000 m³ d'eau potable au profit de la population de Sedrata, seconde agglomération urbaine dans cette wilaya frontalière".

Le volume d'eau quotidien de 4.000 m³ actuellement attribué, à partir du barrage d'Aïn-Dalia, sera destiné à la population des localités de Bir-Bouhouche, Zouabi, M'daourouch et Oued-Kebarit.

Ayant nécessité la mise en place d'une enveloppe financière de l'ordre de 300 millions de dinars, cet ouvrage assurera, dans une deuxième étape, la production de 1.300 m³/jour, couvrant les communes de M'daourouch, Bir-Bouhouche, Oued-Kebarit en plus de la commune de Zouabi. Cette station, destinée à l'approvisionnement en eau potable de 121.449 habitants, contribuera à assurer une alimentation quotidienne en eau potable dans ces régions où la moyenne d'approvisionnement est d'un jour sur

deux. Selon la chargée de l'information et de la communication de l'ADE, dans la commune de Sidi-Fredj, "des travaux de réhabilitation d'une infrastructure similaire implantée au lieu-dit Chekaka, ont été finalisés, permettant d'alimenter en eau potable les habitants de plusieurs mechtas, à l'instar de la zone rurale d'Ouled-Abbas", rappelant, par ailleurs, que "l'opération d'élimination des fuites d'eau signalées a permis au cours de l'année 2019 de réparer 4.876 fuites, ce qui a contribué efficacement à améliorer l'approvisionnement en eau potable". Actuellement, la wilaya de Souk-Ahras dispose de 100 réservoirs d'eau d'une capacité globale de 80.280 m³ et d'un réseau de distribution d'eau potable de 1.669 kilomètres et une ration quotidienne de 120 litres d'eau/jour par habitant.

B.M.

CONSTANTINE, LIGNE D'EXTENSION DU TRAMWAY

Réception prochaine de la dernière tranche

La dernière tranche de la ligne d'extension du tramway de Constantine, allant de l'entrée de la circonscription administrative Ali-Mendjeli jusqu'à l'université Abdelhamid-Mehri, sera réceptionnée "avant la fin de l'année 2020", a annoncé, mercredi 26 février, le wali, Ahmed Abdelhafid Saci.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une visite de travail dans la daïra d'Aïn-Abid, le wali a indiqué que "les efforts se poursuivent avec une cadence soutenue pour permettre la réception de cette tranche avant fin 2020, et le plus tôt sera le mieux".

Les travaux de réalisation de ce chantier "avancent bien et les problèmes de coordination ont été résolus", a affirmé le wali qui a mis l'accent sur l'importance de l'extension du tramway de Constantine dans l'amélioration des conditions de déplacement des 400.000 habitants de la ville Ali-Mendjeli et les 100.000

étudiants. S'étendant sur un linéaire d'environ 4 kilomètres, la seconde tranche de la ligne d'extension du tramway de Constantine avait été lancée en chantier parallèlement avec les travaux de parachèvement de la première tranche, début 2019.

Le tramway de Constantine, dont la première ligne allant de la station Benabdelmalek-Ramdane au centre-ville à la cité Zouaghi-Slimane a été mis en service en 2013, il assure actuellement le transport d'environ 30.000 voyageurs/jour.

Ce chiffre sera revu à la hausse pour atteindre 100.000 voyageurs/jour avec la mise en service de la seconde ligne devant desservir tout le centre de la circonscription administrative Ali-Mendjeli, selon les prévisions tracées par les responsables locaux.

Au cours de sa visite à Aïn-Abid, le wali a écouté les préoccupations des citoyens relatives aux problèmes de logement, d'alimentation en eau pota-

ble, de raccordement au réseau de gaz et d'électricité, d'assainissement, d'emploi et d'aménagement, entre autres.

Sur le chantier de réalisation de 4.000 logements publics locatifs, dont la construction des immeubles a été entièrement achevée, le wali a indiqué que l'"affichage des listes des bénéficiaires, aura lieu après achèvement des travaux de voirie et réseaux divers". S'agissant de la revendication des citoyens relative à la fermeture du centre d'enfouissement technique de Ben-Badis, le chef de l'exécutif local a promis "d'étudier ce cas précis et prendre les décisions qui versent dans l'intérêt général".

Au terme de sa visite, le chef de l'exécutif local a accordé une enveloppe financière de 6 millions de dinars pour la réalisation de l'éclairage du stade communal de la commune d'Aïn-Abid.

APS

ORAN

Doubler le parc hôtelier pour les Jeux méditerranéens

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacene Mermouri, a annoncé que la capacité d'accueil du parc hôtelier d'Oran sera revue à la hausse et doublera l'année prochaine en prévision des Jeux méditerranéens 2021.

Dans une déclaration à la presse en marge de la 11^e édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, de l'équipement hôtelier et de la restauration, ouvert au Centre des conventions Mohamed-Benahmed, le ministre a souligné que "la capacité d'accueil du parc hôtelier d'Oran doublera l'an prochain en prévision des Jeux méditerranéens", ajoutant qu'"Oran qui compte actuellement 178 hôtels offrant 18.000 lits sera dotée de 55 autres d'une capacité de 17.000 lits".

Cette manifestation sportive revêt un caractère touristique, où des virées touristiques seront programmées par l'Office national du tourisme et des voyages à différents sites historiques et touristiques d'Oran et de wilayas avoisinantes, l'Office, initiateur de cette opération renforcera les virées touristiques à bord d'un bus ouvert.

Le ministre a suivi un exposé présenté par le directeur local du tourisme sur la situation du secteur et les préparatifs des Jeux méditerranéens. Avant de présider l'ouverture de la 11^e édition du Salon national du tourisme, des voyages, des transports, de l'équipement hôtelier et de la restauration. Il a inauguré deux hôtels dans les communes d'Arzew et d'Oran et s'est enquis de l'avancement des travaux de trois projets hôteliers dont un village touristique dans la localité côtière de Kristel, dans la commune de Gdyl.

GUELMA

Découverte de plusieurs pièces archéologiques

Une fouille de sauvetage et de protection d'un site archéologique, un ouvrage agricole de l'époque romaine, a été effectuée, fin janvier, dans la mechta Aïn-Fers dans la wilaya de Guelma par une équipe d'experts du Centre national de recherche en archéologie (CNRA).

Dans une déclaration à la presse sur les lieux, la responsable de l'équipe, Ouafia Adel, a indiqué que "ce site a été découvert par hasard par des citoyens de la mechta suite à des travaux d'extension d'une mosquée".

L'opération de fouille, menée en coordination avec l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels classés et la direction de wilaya de la culture, a permis la découverte de plusieurs pièces archéologiques et éléments architecturaux qui montrent que le site était une sorte de grande exploitation agricole fortifiée.

Ouafia Adel a ainsi cité la "découverte de murs bâtis selon la technique dite africaine, des dalles de longueurs différentes, des chapiteaux et des colonnes de style corinthien utilisés dans la construction des palais, des temples, affirmant que la trouvaille la plus importante est une grande meule à grains et un pressoir d'huile d'olive.

Ces découvertes ont été transférées vers le musée du théâtre romain et le jardin archéologique de la ville de Guelma.

APS

SLOVAQUIE

Sévère revers aux législatives pour le parti majoritaire

Dans une campagne dominée par la lutte contre la mafia et la corruption, le parti de gauche populiste au pouvoir depuis 2006, le Smer, obtient son plus mauvais score en 18 ans. C'est une formation anticorruption qui l'emporte largement.

Deux ans après l'assassinat du journaliste d'investigation, Jan Kuciak, les Slovaques ont balayé leur gouvernement sortant aux élections législatives tenues samedi 29 février. Selon des résultats quasi définitifs, le parti de gauche populiste au pouvoir de façon quasi continue depuis 2006, le Smer, incarné par son président, Robert Fico, et le premier ministre sortant, Peter Pellegrini, obtient à peine 18,2 % des voix, son plus mauvais score en dix-huit ans. Dans une campagne largement dominée par la lutte contre la mafia et la corruption, le Smer a souffert de ses liens avec le mafieux Marian Kocner, accusé d'être le commanditaire du meurtre et actuellement en pro-



cès. Invisible dans la nuit de samedi à dimanche, celui qui avait été forcé de démissionner de son poste de premier ministre après l'assassinat sous la pres-

sion de manifestations historiques, a laissé à son successeur le soin de reconnaître la défaite. Celle-ci est d'autant plus lourde que ses deux alliés de coalition, le parti

nationaliste SNS et le parti de la minorité hongroise Most-Híd ne passent pas la barre des 5 % nécessaire pour siéger au Parlement.

Devant le Smer, c'est une formation anticorruption, le Mouvement des gens ordinaires et des personnalités indépendantes (Olano), qui l'emporte largement. Avec 25 % des voix, elle obtient 53 sièges sur les 150 du Parlement de Bratislava. Dirigée par l'excentrique homme d'affaires Igor Matovic, Olano a focalisé quasi exclusivement sa campagne sur la lutte contre la corruption, en promettant notamment d'introduire une responsabilité matérielle personnelle des responsables politiques ou de durcir les peines de prison. M. Matovic a mené une campagne efficace en se rendant par exemple devant la luxueuse villa d'un ancien ministre des finances du Smer située à Cannes, en France, pour y faire une vidéo Youtube annonçant la saisie du bien.

Ayant fait fortune dans l'édition de journaux de petites annonces, M. Matovic, 46 ans, aime les coups médiatiques et est souvent critiqué pour son instabilité. Son groupe parlementaire a fait face à de nombreuses défections au cours de la législature sortante.

ISRAËL

Netanyahu plaide pour l'annexion rapide de pans de la Cisjordanie

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'est engagé dimanche à annexer rapidement des pans de la Cisjordanie occupée s'il remporte lundi les élections législatives cruciales à sa survie politique. "J'ai quatre principales missions dans l'immédiat", a déclaré le Premier ministre sortant lors d'une interview à la radio publique, en précisant que l'annexion de la vallée du Jourdain et des colonies en Cisjordanie était sa priorité. "Ce ne sera qu'une question de semaines, deux mois maximum j'espère", a précisé M. Netanyahu dans ce sprint final d'entretiens à la veille des législatives, les troisièmes en moins d'un an en Israël après deux scrutins n'ayant pas réussi à le départager de son principal rival Benny Gantz. A l'approche des législatives de septembre, M. Netanyahu avait promis l'annexion

"immédiate" de la vallée du Jourdain, bande de terre stratégique comptant pour 30 % de la Cisjordanie occupée, en cas de victoire électorale. Mais depuis ce scrutin sans vainqueur clair, un élément clé a changé dans ce dossier: le dévoilement du projet américain pour le Proche-Orient qui prévoit justement l'annexion de la vallée du Jourdain et des colonies israéliennes, des mesures contraires au droit international et rejetées en bloc par l'ensemble de la classe politique palestinienne, des laïques du Fatah aux islamistes du Hamas. Le Premier ministre israélien a d'ailleurs confirmé dimanche que le comité "israélo-américain" en charge d'établir la cartographie précise des Territoires palestiniens qu'Israël souhaite annexer, avait "commencé ses travaux la semaine dernière". Plus de 450.000 personnes vivent dans les

colonies israéliennes en Cisjordanie occupée. La population des colonies a bondi de près de 50 % au cours de la dernière décennie marquée par la présence ininterrompue de Benjamin Netanyahu au pouvoir, selon les autorités. Ce dernier, qui tente de mobiliser son électorat de la droite nationaliste et procolonies pour une élection qui s'annonce serrée selon les derniers sondages, a multiplié au cours des deux dernières semaines les annonces de projet d'habitation dans les colonies en Cisjordanie, mais aussi à Jérusalem-Est, territoire déjà annexé par l'État hébreu. Le projet américain pour le Proche-Orient prévoit de faire de Jérusalem la capitale "indivisible" d'Israël, au grand désarroi des Palestiniens qui veulent faire de la partie orientale de la ville la capitale de leur futur État.

TURQUIE

Nouvel afflux de migrants à la frontière grecque

Plusieurs milliers de migrants supplémentaires sont arrivés dimanche à la frontière grecque pour tenter de passer en Europe, après l'annonce par le président Recep Tayyip Erdogan d'une ouverture des frontières par la Turquie, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Arrivés d'Istanbul, les migrants, dont des Syriens, des Afghans et des Irakiens, et parmi lesquels se trouvent des femmes et des enfants, marchaient tôt dimanche en file indienne à travers des champs en direction du poste frontalier de Pazarkule (Kastanies côté grec). De petits groupes continuaient d'affluer dans la matinée vers la frontière, sac sur le dos ou sur la tête, selon l'AFP.

La Turquie a affirmé vendredi qu'elle avait

ouvert ses frontières avec l'Europe pour laisser passer les migrants qui souhaitent s'y rendre, en dépit d'un pacte conclu en 2016 entre Ankara et Bruxelles aux termes duquel le gouvernement turc s'est engagé à lutter contre les passages illégaux. Samedi soir, l'Onu avait chiffré à au moins 13.000 le nombre de migrants massés le long de la frontière entre la Grèce et la Turquie. L'Union européenne a exprimé samedi sa "préoccupation", se disant prête à fournir une aide supplémentaire à la Grèce et à la Bulgarie, frontalières de la Turquie, qui se sont barricadées. Côté grec, les autorités ont tiré samedi des grenades lacrymogènes pour empêcher les migrants de franchir la frontière. Des escarmouches ont éclaté, des migrants jetant des pierres sur les forces

grecques. Dimanche matin, des reporters de l'AFP ont vu un petit groupe d'hommes en train de jeter des pierres en direction d'une voiture de la police grecque qui patrouillait de l'autre côté de la clôture frontalière. Si la Turquie a pris la décision d'ouvrir ses frontières, c'est parce qu'elle cherche à obtenir un soutien occidental en Syrie où Ankara a essuyé de lourdes pertes cette semaine.

Jeudi, 33 soldats turcs ont été tués dans des frappes aériennes attribuées par Ankara au régime syrien, soutenu par Moscou. En réponse, la Turquie a multiplié ces derniers jours les frappes de drones et d'artillerie contre les positions du régime.

Agences

MALI

L'imam Mahmoud Dicko lance un mouvement politique

L'imam Mahmoud Dicko, ancien président du Haut conseil islamique malien et éminente figure religieuse au Mali, a procédé, samedi 7 septembre, à Bamako, au lancement d'un mouvement politico-religieux qui a pour nom la Coordination des mouvements, associations et sympathisants (CMAS). Cette annonce s'est accompagnée de bon nombre de critiques à l'égard de la gouvernance du Mali.

Plus de 4.000 personnes sont bercées par des chants religieux avant l'arrivée de l'imam, Mahmoud Dicko. Et puis lorsqu'il fait son apparition, accueilli en véritable guest-star. Dans la salle se trouvent des hommes politiques maliens de la majorité et de l'opposition. Sans porter de gants, le parrain de la Coordination des mouvements, associations et sympathisants, critique la gouvernance malienne.

"On était dans une situation de mauvaise gouvernance. Progressivement on va vers une situation de non-gouvernance", a déclaré Mahmoud Dicko avant d'ajouter que "ce qui va faire céder la digue, c'est d'abord cette gouvernance catastrophique".

La CMAS, mouvement politico-religieux malien est né. Dans le public, Mahmoud Dicko n'a que des partisans. Mahmoud Dicko veut secouer le cocotier et il a un allié de taille, le shérif de la localité de Nioro, un autre influent leader religieux malien.

Agences

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le nouveau cahier des charges exigera un taux d'intégration initial de 30 %



IMPORTATION DE VÉHICULES DE MOINS DE 3 ANS

Les taux des taxes connus, le diesel exclu

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Appel à une stratégie efficace impliquant tous les secteurs



SALON DE GENÈVE

Annulation de l'édition 2020

La 90^e édition du Geneva International Motor show, qui aurait dû accueillir les médias depuis hier lundi et le grand public du 5 au 15 mars 2020, n'aura finalement pas lieu. Il s'agit d'une injonction du Conseil fédéral du 28 février 2020 selon laquelle tous les événements réunissant plus de 1.000 personnes sont interdits jusqu'au 15 mars 2020.



Les organisateurs acceptent cette décision : "Nous regrettons cette situation, mais la santé de tous, acteurs et visiteurs, est notre priorité absolue ainsi que celle de nos exposants. Il s'agit d'un cas de force majeure et d'un coup très dur pour les exposants qui ont massivement investi dans leur présence à Genève. Nous sommes pourtant convaincus qu'ils com-

prendront cette décision", a déclaré Maurice Turrettini, président du Conseil de la fondation. "Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées dans l'organisation de ce qui devait être l'édition 2020 du GIMS."

A quelques jours de l'ouverture de la manifestation, le montage des stands était à bout touchant. Il y a

une semaine, lors des conférences de presse annonçant l'édition 2020, rien ne laissait présager la nécessité d'une telle mesure. La situation a changé avec l'apparition des premiers cas confirmés de coronavirus en Suisse, puis l'injonction du Conseil fédéral le 28.02.2020. L'événement doit être annulé en raison de cette décision.

Le démontage devra maintenant s'organiser dans la foulée. Les conséquences financières pour tous les acteurs de la manifestation sont importantes et devront être évaluées dans les semaines à venir. Une chose est sûre: les billets vendus de la manifestation seront remboursés. Les organisateurs communiqueront au plus vite à ce sujet via leur site web.

IMPORTATION DE VÉHICULES DE MOINS DE 3 ANS

Les taux des taxes connus, le diesel exclu

Interrogé sur l'importation des véhicules de moins de trois ans, dont l'importation est autorisée par la loi de finances 2020, Aït Ali Braham, ministre de l'Industrie et des Mines, a annoncé que les voitures à moteurs diesel seront exclues dans ces importations.

"Les véhicules diesel posent un problème de pollution majeur. Ils seront écartés de l'importation et remplacés par les voitures électriques hybrides".

Initialement, la LF2020 avait exclu les véhicules diesel de la mesure autorisant l'importation de voitures d'occasion, mais les députés avaient introduit un amendement incluant les moteurs diesel dans ces importations.

Le ministre, qui travaille avec ses collègues du Commerce et des Finances sur l'élaboration d'un texte réglementaire définissant les conditions d'importation des véhicules de moins de trois ans, a expliqué que le gasoil algérien ne permettait pas, de surcroît, une longue vie des moteurs européens fonctionnant au diesel.



"Les Européens sont à la norme Euro6 alors que nous sommes à l'Euro2. Si quelqu'un importe un véhicule diesel, il roulera quelques mois avant de tomber en panne", a-t-il soutenu.

Interrogé pour savoir si le texte d'application, attendu avant la fin mars, allait fixer la liste des pays d'origine de ces véhicules, M. Aït Ali a répondu par la négation,

sauf que, fait-il remarquer, les pays européens, notamment la France, seront les mieux indiqués vu leur proximité géographique. Sur les prix de ces voitures, il a rappelé qu'ils seront "assez élevés" du fait que le "prix d'un véhicule de moins de trois ans en Europe n'est pas bradé" et vu l'impact du faible taux de change du dinar par rapport à l'euro et au

dollar, en plus du paiement de droits de douanes allant de 30 % et d'une TVA à 19 %.

Et même en cas d'application du démantèlement tarifaire, prévu dès septembre prochain dans le cadre de l'Accord d'association Algérie-UE, une "taxe locale" sera alors instaurée sur les importations des voitures importées.

INDUSTRIE AUTOMOBILE Le nouveau cahier des charges exigera un taux d'intégration initial de 30%



Le nouveau cahier des charges relatif à l'industrie automobile en Algérie, qui devrait être prêt avant la fin avril, exigera de l'investisseur un taux d'intégration initial de 30 % ainsi qu'un apport initial en capital égal ou supérieur à 30 % de l'investissement, a indiqué, à Alger, le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali Braham. S'exprimant dans un entretien accordé à l'APS, le ministre a expliqué qu'un taux d'intégration de 30 % voulait dire que "30 % des intrants utilisés sont des intrants locaux", en précisant que les services annexes à la production ne peuvent, en aucun, être comptabilisés dans le calcul du taux d'intégration.

Mais "30 % d'intrants locaux est un taux quasiment impossible sauf si on construit la carrosserie localement", a-t-il poursuivi. C'est pour cette raison que le nouveau cahier des charges exigera de l'investisseur de "produire une coque algérienne".

Ainsi, "les 30 % seront atteints dès le départ, alors que 10 % d'intégration locale seront atteints avec les accessoires", a-t-il soutenu. En outre, l'investisseur sera tenu de s'impliquer financièrement, soit à hauteur de 100% soit en partenariat, avec un minimum de 30% de capital social et de part d'investissement. Et, en dehors des cadres dirigeants, le reste de la main-d'œuvre de l'usine devra être essentiellement locale, a-t-il ajouté. Faisant remarquer qu'un investissement minimum de 250 millions de dollars était nécessaire pour produire 200.000 coques/an, à titre d'exemple, Aït Ali a estimé que l'implication financière directe de l'investisseur allait le responsabiliser et l'inciter à respecter le cahier des charges.

Interrogé sur l'avenir de l'industrie du montage en Algérie, selon l'ancienne formule qui consistait à importer des kits pour les monter localement, avec un très faible taux d'intégration, il a indiqué que les monteurs seront libres de continuer leur activité mais sans prétendre à aucun avantage douanier. "On va supprimer les avantages douaniers, maintenant celui qui veut continuer à importer les kits, il peut le faire, il n'a qu'à payer des droits de douanes destinés aux produits finis", a-t-il dit. Pour M. Aït Ali, le montage automobile a permis, "sous couvert d'une pseudo-industrie, de surfacturer des importations, de transférer la devise vers l'étranger et de vendre dans un free-shop avec des droits et taxes insignifiants".

Interrogé sur le sort des conteneurs des kits CKD-SKD, bloqués aux ports depuis avril dernier, il a avancé que 80 % de ces importations ont été débloquées sur 10.800 conteneurs.

Début effectif de l'acquittement des vignettes 2020

L'acquittement des vignettes automobiles pour l'année 2020 a débuté ce dimanche 1er mars et se poursuivra jusqu'au 31 mars, sans changement de tarifs par rapport à 2019, a indiqué la Direction générale des impôts (DGI).

La DGI informe les propriétaires des véhicules que la période légale d'acquittement des vignettes automobiles pour l'année 2020 débutera dimanche 1er mars à 8h00 et prendra fin mardi 31 mars 2020 à 16h00", précise l'Administration fiscale, qui signale que "les tarifs des vignettes automobile pour cette année restent inchangés".

Pour les véhicules de tourisme et véhicules aménagés en utilitaires de moins de trois ans, les tarifs varient de 2.000 DA (pour les moteurs jusqu'à 6 CV) à 4.000 DA (de 7 CV à 9 CV) à 10.000 DA (de 10 CV et plus), indique la DGI. Pour les véhicules compris entre 3 ans et 6 ans d'âge, les tarifs de la vignette sont fixés respectivement à 1.500 DA, 3.000 DA et 6.000 DA.

Les véhicules compris entre 6 ans et 10 ans d'âge sont soumis à une vignette dont les tarifs sont respectivement de 1.000 DA, 2.000 DA et 4.000 DA.

Quant aux véhicules de plus de 10 ans d'âge, ils sont soumis à une vignette à 500 DA, 1.500 DA et 3.000 DA.

Concernant les véhicules utilitaires et d'exploitation, le prix de la vignette varie entre 6.000 DA, 12.000 DA et 18.000 DA pour les véhicules de moins de (5) ans d'âge, et entre 3.000 DA, 5.000 DA et 8.000 DA pour les véhi-



cules de (5) ans d'âge et plus.

S'agissant des véhicules de transport en commun de voyageurs, les tarifs sont fixés à 5.000 DA, 8.000 DA, 12.000 DA et 18.000 DA selon le nombre de siège du véhicule pour ce qui est des moins de cinq ans, et à 3.000 DA, 4.000 DA, 6.000 DA et 9.000 DA pour les véhicules de cinq ans et plus. Pour ce qui est des véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue, le tarif de la vignette est fixé à 500 DA pour les véhicules de tourisme et à 3.000 DA pour les véhicules utilitaires. Sont exemptés de la vignette les véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'Etat et aux Collectivités locales (communes - wilayas), les véhicules dont les propriétaires bénéficient de privilèges diplomatiques ou consulaires, les ambulances, les véhicules équipés de matériel sanitaires et les véhicules équipés de matériel de lutte anti-incendie.

Les véhicules équipés destinés aux handicapés ainsi que les véhicules équipés d'un carburant GPL/C ou gaz naturel ou carburant GNC sont également exemptés de la vignette, rappelle la

DGI. Les tracteurs et autres engins agricoles, les véhicules à moins de quatre roues (motocyclettes, vélomoteurs,...), les engins de travaux publics et les remorques ne sont pas concernés par la vignette, selon la même source. L'acquittement des vignettes automobiles, disponibles auprès des recettes des impôts et des bureaux de poste, concernent les propriétaires de véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires ainsi que les véhicules de transport de voyageurs, précise la DGI. "Tous les moyens sont mobilisés pour que cette opération se déroule dans de meilleures conditions", affirme la même source.

Afin d'éviter les chaînes d'attente devant les points de vente des vignettes, la Direction des impôts invite les propriétaires des véhicules à ne pas attendre les derniers moments pour s'acquitter de cette obligation.

"Toute vignette achetée et non conforme au tarif légal, entraîne le retrait de la carte d'immatriculation qui ne sera restituée qu'après présentation d'une vignette conforme majorée d'une amende de 100%", signale

la DGI qui invite les automobilistes de s'assurer du tarif légal de la vignette avant son acquisition. Par ailleurs, la DGI précise que la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise), et que, par conséquent, "la vignette devient exigible dans un délai d'un mois à compter de la mise en circulation du véhicule sur le territoire national".

S'agissant des véhicules utilitaires, le tarif des vignettes est fixé selon le Poids Total en Charge (PTC) et non pas selon la charge utile(CU).

L'Administration fiscale signale, enfin, qu'en vertu des dispositions de l'article 308 du Code du Timbre, le défaut d'apposition de la vignette sur le pare-brise du véhicule donne lieu à l'application d'une amende fiscale, égale à 50 % du montant de la vignette.

Pour rappel, la vignette automobile a été instaurée en Algérie depuis 1998. Une part de 20 % de ses recettes est versée au Trésor public et 80 % au Fonds commun des collectivités locales.

LUBRIFIANTS

Vers une joint-venture de Naftal avec le grec LPC

Naftal et l'entreprise grec Lubricants & Petroleum Corporation (LPC) ont signé un protocole d'accord pour une joint-venture afin de construire une usine de production de lubrifiants en Algérie.

La joint-venture, selon un communiqué de LPC, verra la partie grecque détenir 49 % du capital tandis que la filiale de Sonatrach disposera des 51 % restants de l'entreprise qui produira des

lubrifiants pour l'automobile, l'industrie et le transport maritime et ce, pour un investissement de 30 millions USD sur fonds propres et des prêts bancaires. Une fois en activité, les travaux de l'usine sont estimés à 24 mois. Cette usine de lubrifiant disposera d'une capacité annuelle de 55.000 tonnes métriques et de 5.000 tonnes de graisse, annonce Lubricants & Petroleum Corporation.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Appel à une stratégie efficace impliquant tous les secteurs

Les participants à une journée d'études sur la sécurité routière ont affirmé, à Alger, que la lutte contre les accidents de la route ne relève pas uniquement des corps de sécurité et exige l'élaboration d'une stratégie efficace impliquant différents secteurs.

Les participants à cette journée organisée par la Commission des transports, des transmissions et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé à unifier les statistiques des accidents de la route émanant des différentes forces de sécurité, des services de la Protection civile et des services sanitaires pour définir une vision réelle et réaliste permettant de trouver des solutions efficaces pour faire face au "terrorisme routier".

Dans ce contexte, ils ont appelé à l'usage des nouvelles technologies en matière de sensibilisation des citoyens aux dangers des routes et à l'intensification des sessions de formation en premiers soins.

Les participants ont mis l'accent sur la nécessité de la créer des centres médicaux "spécialisés" dans toutes les wilayas pour intervenir efficacement en cas d'accidents routiers et éviter le transfert des malades d'un hôpital à un autre. Pour réduire le nombre d'accidents, il faut "revoir l'opération d'octroi d'agrément aux auto-écoles, en se basant sur les programmes de formation modernes", a indiqué le sous-directeur des statistiques à la direction générale de la Protection civile, le colonel Achour Farouk. Il a appelé, dans ce sens, à revoir les programmes de formation des conducteurs de bus et des camions, notamment ceux transportant des produits dangereux.

Le responsable a insisté sur l'impératif de renforcer le contrôle technique des véhicules qui doivent répondre aux normes de sécurité, ajoutant que les routes doivent également être aménagées suivant les standards internationaux, notamment pour ce qui est de la signalisation qui permet de réduire considérablement le nombre d'accidents de la route.

Le président du bureau de la prévention et de la sécurité routière au ministère des Travaux publics et des Transports, Miloudi Mourad, a évoqué "la politique nationale de lutte contre la hausse des accidents de la route, citant dans ce sens la révision des types de permis de conduire et l'introduction du permis de conduire biométrique, constitué d'un total de 24 points. Le système à points est lié à la base de données du Fichier national du permis de conduire, gérée par le



ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, en interaction avec les bases de données relatives aux fichiers nationaux des infractions au code de la route et des cartes grises", a-t-il ajouté. Il a ajouté que "le succès du processus de prévention exige la conjugaison des efforts de tous les secteurs et instances concernées et la coordination de leurs actions, à travers l'adoption de méthodes scientifiques de développement du système de prévention, la sollicitation des établissements scientifiques, la coopération avec des spécialistes dans les domaines concernés".

Le président de la commission des transports et des télécommunications, Belkacem Laatraoui, a estimé, quant à lui, que "le permis de conduire biométrique est un moyen efficace de juguler la hausse des accidents de la route".

Il est, "désormais, impératif de faire face à la violence routière et d'élaborer une base de données nationales renfermant toutes les statistiques relatives aux routes, élaborées par les forces de sécurité et les services sanitaires et la Protection civile, et ce afin de fournir des informations exactes sur ce fléau qui permettra aux spécialistes de trouver des solutions efficaces", a souligné le commissaire divisionnaire à la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), Rachid Ghazal.

Le chef du service de sécurité routière à la direction des unités constituées de la Gendarmerie nationale, Mahdjoub Araïbi Kamel, a indiqué que "les différentes mesures coercitives appliquées aux infractions du code de la route demeurent insuffisantes pour réduire les accidents d'où l'impératif de prendre d'autres mesures pour garantir la sécurité routière et de mise en conformité des véhicules aux normes de sécurité pour atteindre cet objectif".

Il a estimé, en outre, que "l'intervention rapide des unités médicales est susceptible de réduire le nombre de décès". Pour sa part, la responsable de la prévention et de la



coordination routière au Centre national de la prévention et de la sécurité routière (CNPSR), Fatima Khellaf, a affirmé que "les accidents de la route sont principalement causés par les titulaires des permis de conduire probatoires ou permis de conduire de moins de deux ans et les conducteurs de motocycles à hauteur de 35 %". Elle a plaidé pour "l'intensification des cours sur la sécurité routière dans les programmes éducatifs et les manuels scolaires, préconisant d'améliorer le réseau de sécurité routière".

Nécessité d'appliquer le permis à points et d'introduire l'éducation routière

L'élément humain reste le facteur principal des accidents de la route en Algérie, causant la mort ou le handicap de milliers de victimes chaque année. De l'avis des experts, le facteur humain, le non-respect du code de la route et la non-application de certains dispositifs ont fait que le nombre des victimes sur les routes augmente sensiblement.

Le représentant du Centre national du permis de conduire, Rachid Bourenane, a appelé les pouvoirs publics à "appliquer le plus rapidement possible le permis à points pour lutter contre l'incivisme et le non-respect des lois par les automobilistes. Il demande aussi d'imposer aux routiers, camionneurs et conducteurs de bus d'installer le chronotachygraphe". Il ajoute que "le ministère de l'Éducation nationale devra également intégrer une matière dédiée au

code de la route aux élèves pour leur inculquer des connaissances dans ce domaine". Kharchi Lakhdar Nazim, représentant de l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA), a déploré le fait que "les transporteurs sont impliqués dans 18 % des accidents parmi lesquels 4 % des bus et taxis et 10 % des camions". Il a mis en relief "l'importance de la qualité des infrastructures routières qui, selon lui, contribuent fortement à la diminution des accidents". Le capitaine Nassim Bernaoui, de la cellule de communication de la Direction générale de la Protection civile (DGCP), a mis en avant "les politiques et les stratégies adoptées pour lutter contre les accidents mais aussi les moyens mobilisés pour venir en aide aux usagers de la route lors de la survenance des catastrophes routières".

Pour diminuer le nombre des accidents, le président du CNPS propose l'introduction du module "Éducation routière" dans les établissements scolaires. Cette démarche est "plus que nécessaire afin de changer les mentalités et les comportements des conducteurs", estime-t-il.

Le représentant du commandement de la Gendarmerie nationale a affirmé qu'il était plus "qu'indispensable de conjuguer les efforts des ministères, des associations, de la société civile, des services de sécurité et aussi du citoyen pour freiner l'hécatombe routière qui cause chaque année des milliers de morts".

PREMIÈRE ÉDITION DES 50 ANS DE LA CHANSON RAÏ

Protéger le patrimoine musical oranais

La première édition des 50 ans de la chanson raï aura lieu début août prochain à Oran, a annoncé, jeudi dernier, le président du comité d'organisation de cet événement, Nasreddine Touil.

Ce dernier a indiqué, lors d'un point de presse organisé à la galerie d'arts plastiques Hadaret El Aïn (Civ-œil), en présence d'artistes, de représentants de la société civile et d'hommes de culture de la ville d'Oran, qu'à l'initiative de l'association Art et culture et protection du patrimoine musical oranais, en partenariat avec l'association pour la promotion des cultures méditerranéennes de Marseille (France) et le concours de plusieurs associations, cette édition des "50 ans de la chanson raï", placée sous le signe "Méditerranée Au cœur d'Oran", sera ouverte aux musiques du monde en prévision des Jeux méditerranéens 2021.

"Notre but est de promouvoir la musique raï sur la scène internationale et plus particulièrement au niveau de l'espace méditerranéen à la faveur de cet événement sportif qui sera un véritable pont de fraternité entre les peuples", a souligné le même interlocuteur qui précisera que la ville d'Oran accueillera, à l'occasion de ce rendez-vous culturel, un programme varié et riche avec des ensembles folkloriques, des artistes, des artisans,



des associations, des spécialistes de la gastronomie, des agents de voyage issus de tous les pays du Bassin méditerranéen.

Au programme figurent en bonne place une vingtaine de concerts, des expositions, des parades folkloriques, des animations culturelles dans les places publiques, des spectacles de rue, outre les portes ouvertes sur les sites et monuments historiques que recèlent la ville, des séances de dégustation des plats traditionnels, le tout dans une ambiance aux couleurs méditerranéennes, promettent ses promoteurs.

"Notre objectif est d'inscrire cet événement dans la durée", a déclaré, pour sa part, le président de l'association Arts, culture et protection du patrimoine musical d'Oran, Khaled Brahmi Bakhti, qui a mis en exergue

les atouts dont dispose la ville d'Oran, sa musique, son folklore, sa richesse artisanale et le potentiel touristique dont elle recèle, estimant nécessaire de faire découvrir tous ces trésors aux hôtes.

La présidente de l'association française Méditerranée Algérie coopération internationale, Kheïra Naman, s'est félicitée du soutien des citoyens de la ville d'Oran et des sponsors pour la réussite de cet événement dans la réappropriation de la chanson raï et de son riche patrimoine, notamment sur le plan culturel et touristique, soulignant que "c'est la chanson raï qui a renforcé mon lien avec ma ville qui a toujours rayonné sur le plan culturel et je veux contribuer pour apporter un plus et la faire connaître à travers le monde"

SOUS LA DIRECTION D'AMINE KOUIDER

L'Orchestre de l'Opéra d'Alger présente la Symphonie n°8 d'Antonin Dvorak

L'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, sous la direction d'Amine Kouider, a présenté samedi soir à Alger la *Symphonie n°8* du compositeur tchèque Antonin Dvorak, et d'autres œuvres qui ont marqué le XVIIIe siècle, devant un public relativement nombreux.

Accueillie à l'Opéra d'Alger, la cinquantaine d'instrumentistes de l'orchestre a exécuté l'œuvre d'Antonin Dvorak (1841-1904) dans ses quatre mouvements, pour enchaîner ensuite avec *La danse des comédiens* de son compatriote, Bedrich Smetana (1824-1884), *Cavalerie légère* de l'Autrichien, Franz Von Suppé (1819-1895) et *Marche slave* du grand compositeur russe, Piotr-Ulrich Tchaïkovski (1840-1893).

Se démarquant par son alternance modale et sa tonalité (sol mineur) peu courante pour porter l'ivresse et l'errance du genre romantique, la *Symphonie n° 8* d'Antonin Dvorak passe du sentiment de joie, d'exaltation et de paix spirituelle à la

ferveur religieuse aux traits dramatiques, puis à l'apaisement porté par une mélodie populaire.

Compositeur romantique simple, d'un patriotisme reconnu, Antonin Dvorak est l'héritier du romantisme musical allemand dans lequel il introduira quelques ingrédients de son propre langage musical fait d'éléments du folklore de Bohême ou de Moravie pour évoquer ainsi la nature et la culture tchèque et slave.

Restituant à l'assistance la romance, la mélancolie, les tourments et l'errance du XVIIIe siècle, perpétués par le génie créatif des compositeurs de cette époque des lumières, les instrumentistes ont brillé de virtuosité, faisant preuve de rigueur académique et de professionnalisme.

Dans une atmosphère des grands soirs, le public a savouré tous les instants du spectacle dans la délectation, applaudissant les artistes à l'issue de chaque pièce rendue.

A l'issue de la prestation, l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger a eu

droit à de longs applaudissements de la part des spectateurs présents, qui continuent, de l'avis d'un mélomane contrarié, à "applaudir entre les mouvements", alors que le repère est clair, a-t-il ajouté, "le public ne pourra applaudir que lorsque le chef d'orchestre se retourne vers lui".

Propulsant avec autant de souplesse que d'autorité l'Orchestre de l'Opéra d'Alger au niveau des "formations de référence dans le monde", comme il aime à le rappeler, Amine Kouider, pimpant maestro, a dirigé ses musiciens, brillants de technique et de maîtrise, avec une baguette de maître, riche d'une expérience qui n'est désormais plus à prouver.

Organisé par l'Opéra d'Alger, sous l'égide du ministère de la Culture, le concert de musique, qui a concerné la *Symphonie n° 8* du compositeur tchèque Antonin Dvorak, a été programmé à l'Opéra d'Alger pour une représentation unique.

THÉÂTRES PUBLICS ET PRIVÉS CONVIES À UNE RENCONTRE NATIONALE

Proposer une stratégie de développement

Une rencontre nationale sur les coopératives théâtrales, à la lumière des nouvelles lois régissant cette pratique dans les théâtres publics et privés, sera organisée les 28 et 29 mars à Alger, indique un communiqué du ministère de la Culture.

Organisée parallèlement au Festival national du théâtre professionnel, ouvert à toutes les coopératives et troupes indépendantes, la rencontre constituera une occasion pour les participants de débattre des sujets relatifs aux volets juridique et économique, organisationnel et de formation des établissements de théâtre, ajoute le communiqué.

Le Conseil des ministres avait approuvé, dimanche dernier, lors de sa réunion périodique à Alger, sous la présidence du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un exposé présenté par la ministre de la Culture, Malika Bendouda, sur le développement du secteur de la culture et de l'industrie cinématographique.

L'exposé présenté par la ministre Bendouda porte sur une analyse détaillée de l'état du secteur et propose une stratégie de son développement pour la période 2020-2024, basée sur trois axes : l'éducation à apprécier l'art et la pensée, la restructuration des théâtres régionaux et le lancement de petits théâtres communaux et le perfectionnement des formateurs et encadreurs.

DU 2 MARS AU 20 AVRIL
À ALGER

Les lundis du cinéma italien

L'Institut culturel italien d'Alger organise un cycle cinéma dédié aux réalisateurs italiens et leurs films, du XXe siècle à ce jour.

"Les lundis du cinéma italien", c'est leur nom, sont proposés chaque semaine, du 2 mars au 20 avril prochain au siège de l'Institut culturel italien d'Alger (El-Biar). La thématique commune entre tous les films est le voyage, sous tous les aspects et toutes les coutures de ce mot. Les films sont programmés à 18h45 en version originale sous-titrée. L'entrée est libre sous condition de réservation par email à l'adresse suivante : iicalgeri.segr@esteri.it.

Programme des lundis du cinéma italien

2 mars : *La grande bellezza* – P. Sorrentino

9 mars : *La ragazza con la valigia* – V. Zurlini

16 mars : *Caro diario* – N. Moretti

23 mars : *Riusciranno i nostri eroi a ritrovare l'amico misteriosamente scomparso in Africa ?* – E. Scola

30 mars : *Io sono Li* – A. Segre

6 avril : *Deserto Rosso* – M. Antonioni

20 avril : *Il giovane favoloso* – M. Martone

ZINÉDINE ZIDANE, REAL MADRID, APRÈS LE CLASICO :

"JE SUIS FIER DE MES JOUEURS"

L'entraîneur merengue a tenu à féliciter ses joueurs après leur victoire dans le Clasico face au FC Barcelone (2-0), tout en restant prudent concernant la suite du championnat.



Après le revers contre City (1-2) mercredi en Ligue des champions ce match prenait encore une plus grande importance. Que pensez-vous de cette victoire ?

●● **Zinédine Zidane :** Avant tout je pense que nous la méritons, pour tout ce que nous avons réalisé collectivement. Oui c'est vrai que la semaine a été difficile mais nous avions une belle opportunité ce dimanche et nous en avons beaucoup parlé entre nous. Nous nous disions que nous pouvions faire quelque chose de bien dans ce clasico. On en avait besoin. Oui il y avait une opportunité et nous en avons

profité. Le vestiaire n'était pas si atteint que ça après la défaite contre City car nous pensions avoir plutôt bien joué, à part ces dix minutes fatidiques de la fin.

Le Real fait coup double Vous voilà donc leader de la Liga

●● C'est bien de s'imposer dans un Clasico mais je ne considère pas que récupérer la première place au classement est le plus important. Certes ces trois points comptent mais ce qui m'importait le plus était de changer la dynamique. Nous sortons d'une période compliquée et franchement c'était pas gagné. On a fait le

boulot et je me sens très fier de mes joueurs.

Vous avez souffert en première période. Qu'est-ce qui a changé après le repos ?

●● Notre pression n'était pas assez bonne alors il fallait modifier cela. En deuxième période nous avons étouffé le Barça. Cela a eu des conséquences très bénéfiques pour nous car c'est une équipe qui ne vit pas bien sans le ballon.

Encore un grand match de Courtois...

●● Thibaut a été fondamental, surtout en première période au cours de laquelle il a réalisé plusieurs interventions vraiment décisives qui nous ont

maintenus dans le match. Pas que ce soir d'ailleurs. Cela fait un petit moment qu'il nous fait un bien monstre. Il rassure tout le monde.

Et Vinicius Junior ?

●● Les efforts de Vinicius ont payé et pas seulement en ce qui concerne l'attaque. Il a beaucoup défendu aussi. Ce soir (dimanche) il a marqué un but très important pour nous mais aussi très important pour lui. Vous sentez-vous désormais favori pour la Liga, notamment grâce au goal-ave-rage particulier favorable ? Ce ne sont que trois points. Ce sera encore dur à plein de reprises et nous serons de nouveau critiqués, c'est comme ça. Je le sais et je dois l'accepter.

VINICIUS, REAL MADRID :

"Je savais que mon moment allait arriver"

L'ailier gauche du Real Madrid, buteur lors du Clasico, est revenu sur la victoire de son équipe (2-0) dimanche face au Barça.

Vinicius (attaquant du Real Madrid vainqueur du FC Barcelone 2-0, au micro de Movistar La Liga) : (Sa meilleure soirée comme joueur du Real ?) "Oui, c'est certain. Je travaille énormément et je savais que mon moment allait arriver. On doit continuer à jouer comme ça pour nos supporters. (La passe de Kroos sur son but) C'est une belle passe, on l'a fait tout le temps à l'entraînement, aujourd'hui (dimanche) c'est passé et j'ai pu marquer. (Son centre tir) Non, c'était une frappe, bien sûr ! Piqué a seulement touché le ballon. (Sa célébration, avec l'écusson du Real Madrid) Je l'ai faite parce que le Real Madrid est la meilleure équipe du monde, et je veux toujours rendre le public heureux."

Eden Hazard va se faire opérer de la cheville à Dallas

L'attaquant belge, victime d'une fissure à la cheville droite il y a dix jours, va consulter un des meilleurs spécialistes mondiaux de la chirurgie orthopédique au Texas.

Victime d'une "fissure au péroné droit" (malléole externe) il y a dix jours contre Levante (0-1), Eden Hazard va se faire opérer jeudi à Dallas par le professeur Eugene Curry. Un des meilleurs spécialistes mondiaux de la chirurgie orthopédique. Selon Marca, l'international belge (29 ans, 106 sélections) sera éloigné des terrains pendant deux mois. Il devrait donc être en mesure de revenir au début du mois de mai et participer aux derniers matches du Real Madrid.

Eden Hazard se dirige vers une saison presque blanche au Real Madrid

LIGUE DES CHAMPIONS FEMMES

La finale 2022 se jouera au Juventus Stadium

L'UEFA a annoncé le nom du stade qui accueillera la finale de la Ligue des champions féminine en 2022. Elle se déroulera au Juventus Stadium, à Turin.

Après Vienne en Autriche en 2020 et Göteborg en Suède en 2021, l'instance dirigeante du football européen a dévoilé lundi le lieu où se déroulera la finale de la Ligue des champions féminine en 2022. Les deux équipes finalistes s'affronteront à l'Allianz Stadium, l'enceinte de la Juventus de Turin. L'UEFA a également annoncé que la finale 2023 se jouera dans le stade du PSV Eindhoven aux Pays-Bas.

Afin d'augmenter l'attractivité de la compétition, la Ligue des champions évoluera à partir de la saison 2021-2022. Des phases de groupes qualificatives, composées de quatre groupes de quatre équipes, feront leur apparition pour remplacer les actuels seizièmes et huitièmes de finale.

CUP

Liverpool ne fera pas tourner face à Chelsea

Après avoir fait confiance à sa jeunesse face Shrewsbury Town (2-2 puis 1-0), Jürgen Klopp a assuré qu'il ne "mettrait pas la même équipe" face à Chelsea, en huitièmes de finale. Liverpool ne va pas effectuer une grande rotation à Chelsea, mardi, dans le cadre des huitièmes de finale de la Coupe d'Angleterre. Les titulaires devraient être présents. Les Reds avaient aligné l'équipe des moins de 23 ans emmenée par son entraîneur Neil Critchley face à Shrewsbury Town (2-2, 1-0 lors du replay) : "La situation est différente de celle du dernier tour.

L'équipe qui a joué à Shrewsbury était une équipe qui avait du sens pour nous à ce moment-là. Nous n'avons pas obtenu le résultat que nous voulions, nous avons donc dû jouer un replay lors de la reprise", a déclaré Jürgen Klopp aux journalistes. Ce dernier avait refusé d'aligner son groupe professionnel pendant la trêve hivernale en Angleterre. Contre les Blues, l'entraîneur allemand a toutefois laissé entendre qu'il pourrait pratiquer une rotation limitée : "Ce ne sera pas l'équipe qui a joué face à Shrewsbury. C'est sûr. Il y aura des garçons

dans l'équipe, mais s'ils commencent, nous verrons. Ce sont les huitièmes de finale de la FA Cup et nous voulons passer." Défait par Watford (0-3), samedi, pour la première fois de la saison en Championnat, Klopp a déclaré que la performance à Vicarage Road n'aurait aucune incidence sur la sélection de l'équipe pour le voyage à Stamford Bridge : "La défaite n'aura rien à voir avec la composition de demain soir." Et d'ajouter : "Nous jouons toujours avec une équipe qui nous donne les meilleures chances d'atteindre le prochain tour."

8^{es} DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

L'ASO et le PAC en appel en déplacement

Les deux derniers matchs des 8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football, à savoir ASM Oran-ASO Chlef et l'ES Guelma-Paradou AC, auront lieu aujourd'hui, marqués par des déplacements périlleux des clubs de l'élite.

PAR MOURAD SALHI

Initialement prévu hier lundi, le derby de l'Ouest aura lieu finalement cet après-midi au stade Habib-Bouakeul d'Oran. L'ASO Chlef tentera d'aller le plus loin possible dans cette compétition pour oublier ses déboires en championnat, même si le déplacement s'annonce périlleux à Oran. L'entraîneur chelifien, Samir Zaoui, ne sait plus à quel saint se vouer. Avec une 12^e place au classement, son équipe est sérieusement menacée par le spectre de la relégation. Il n'empêche qu'il affirme que son équipe ne se présentera pas à Oran dans la peau dde la victime expiatoire, tout en espérant que "l'arbitrage soit correct".

"Nous allons aborder ce rendez-vous avec toutes nos capacités. C'est un match de coupe qui ne reconnaît pas l'avantage du terrain et qui va se jouer sur de petits détails. Nous sommes appelés à rester concentrés. Tout le



monde est prêt pour ce match. J'espère seulement qu'il se déroulera dans un fair-play total et que l'arbitrage soit correct", a en effetindiqué Samir Zaoui. L'ASM Oran, qui aspire à une accession en Ligue 1 cette saison, ne compte pas céder facilement sur ses bases. Cette formation, qui occupe la 7^e place, compte également réussir un bon parcours dans cette compétition nationale très populaire. Les Oranais sont attendus à sortir le grand jeu pour se qualifier au prochain tour et poursuivre leur aventure en championnat en toute sérénité. L'autre match entre l'ES Guelma et le Paradou AC aura lieu au stade de

l'Opow Souidani-Boudjemaâ de Guelma. L'Académie, qui a réussi de fort belle manière à quitter la zone des relégables en se hissant à la 10^e place, tentera de confirmer en Coupe. Le Paradou AC, qui a retrouvé son niveau après un long passage à vide, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Certes, le déplacement à Guelma s'annonce périlleux, mais tout reste possible en Coupe d'Algérie. "Les matchs de Coupe sont particuliers et se jouent généralement sur de petits détails. Nous allons aborder ce match comme tous les autres matchs que nous avons disputés jusque-là. Notre objectif consiste à nous qualifier pour

le prochain tour", a indiqué l'entraîneur paciste, le Portugais Francisco Chalo. En face, l'ES Guelma, qui évolue dans le palier inférieur, ne compte pas offrir des fleurs à ses hôtes, mais est attendue à faire de son mieux pour arracher le ticket qualificatif pour les quarts de finale, qui sera mis en jeu sur ses bases et devant son public. Par ailleurs, 6 clubs, dont 4 de Ligue 1, ont déjà validé leur billet pour les quarts de finale, en l'occurrence l'ES Sétif, le WA Boufarik, l'Amel Boussaâda, le CA Bordj Bou-Arredj, l'US Biskra et l'USM Bel-Abbès.

M. S.

FRANCE

Monaco pas sûr de garder Slimani cet été

Le vice-président de l'ASM, Oleg Petrov, s'est exprimé, dans un entretien au quotidien français *Le Figaro*, au sujet de l'avenir de l'international algérien, Islam Slimani, au sein du club du Rocher. "On pourrait devoir renforcer le secteur offensif", a indiqué en préambule le responsable russe. Ce dernier a enchaîné au sujet de l'attaquant algérien : "Il faudra décider ce qu'on fait avec lui".

Pour rappel, le champion d'Afrique a été prêté en début de saison au club français par Leicester City. Il devrait retrouver le club de Premier League durant le prochain exercice sportif si les Monégasques décident de ne pas lever l'option d'achat de l'ancien buteur du CR Belouizdad. Islam Slimani est sous contrat avec les Foxes jusqu'en juin 2021. Il était dans le radar de plusieurs clubs européens lors du mercato d'hiver, c'est Oleg Petrov qui s'était opposé à son départ.

EQUIPE NATIONALE DES U-21 DE HANDBALL

Hicham Boudrali nouveau sélectionneur national

Hicham Boudrali est le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 21 ans (U21), a annoncé ce dimanche la Fédération algérienne de handball (FAHB) sur sa page Facebook. L'installation de l'ancien capitaine du Sept national, avec qui il a remporté la Can 2014, s'est faite au siège de la FAHB, à Draria (Alger), en présence du président de l'instance fédérale Habib Labane et du directeur technique national, Karim Bechkour.

Pour sa première expérience à la tête d'une sélection nationale, le successeur de Djallal-Eddine Harous sera assisté dans sa tâche par Hichem

Feligha en sa qualité d'entraîneur adjoint. Le nouveau staff technique des U-21 aura pour mission de préparer le prochain Championnat d'Afrique des nations (Can 2020), prévu du 13 au 23 août prochain au Maroc. Le désormais ex-coach de l'OM Annaba, pur produit de l'école bônoise, a réalisé une première partie de saison époustouflante avec son équipe. Promu cette saison en division excellence, l'OMA occupe la 3^e place du groupe B, avec 15 unités, à trois manches de la fin de la première phase du championnat.

APS

EN U-16

Les Verts terminent 2^e à Tirana

La sélection nationale des U-16, qui disputait le tournoi UEFA Assist U-16 en Albanie, a terminé la deuxième place après une victoire aux tirs au but face au pays hôte, un mois avant d'aller disputer le tournoi de Montaigu en France. En effet, après avoir perdu 1-0 contre la Géorgie et gagné sur le

même score face à la Lituanie, les Algériens ont fait un match nul 0-0 face à l'Albanie avec une séance de tirs au but (5-4) pour déterminer le classement (la victoire aux penalties vaut deux points dans ce tournoi). Ainsi, avec cinq points, les Verts se classent juste derrière la Géorgie.

FRANCE

Magnifique but d'Ounas face à Bordeaux

Titulaire face à son ancien club Bordeaux, Adam Ounas a été l'un des hommes forts de cette rencontre en marquant un superbe but d'une reprise acrobatique.

Le joueur prêté par le Napoli a joué ailier droit aujourd'hui et il fut l'homme le plus en vue du côté niçois sur le plan offensif en menant plusieurs actions dangereuses. Le numéro 10 a d'ailleurs marqué un magnifique but en deuxième période pour égaliser un centre de Moussa Wagué qu'il conclut par un joli geste acrobatique au fond des filets du portier international français Benoit Costil. Ce but est le deuxième pour Adam Ounas en Ligue 1 cette saison qui permet à son équipe de repartir de Bordeaux avec le point du nul.



www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING - Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. - D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. - D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients Missions : - Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution - Evalue le positionnement de la société sur le marché, - Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, - Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, - Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing - Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée - Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) - Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients - Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, - Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) - Veille à la diffusion des supports d'information, - Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... - Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits - Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes - Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels - Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes - Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, - Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner - Pilote et met en œuvre la politique commerciale - Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services - Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires - Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences - Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... - Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées - Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client - Elabore les stratégies de ventes offensives - Assure la mise en œuvre des techniques de ventes - Met en place un réseau de distribution - Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution - Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire - Développe et suit les grands comptes - Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques - Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs - Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants - Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs	- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures - Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs - Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction - Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs Profil : - Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience - Sens de communication - Capacité de négociation et de persuasion - Force de persuasion - Rigueur, adaptabilité et mobilité - Compétences managériales - Sens de l'analyse - Raisonnement inductif et déductif - Doté d'esprit positif et créatif - Focalisé sur les résultats - grande résistance à la pression - Capacité de détecter et de gérer les problèmes - Maîtrise du français et de l'outil informatique - Discrétion élevée et intégrité morale Avantages : - LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER Lieu de travail principal : - Kouba Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE Missions : - Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas - Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs - Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. - Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports - Etablissement des documents liés au mode de transport - Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise - Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement - Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi - Rapprochement fin de mois avec la comptabilité - Tenue à jour des documents de gestion logistique - Gérer les réclamations clients. Profil : - Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. Lieu de travail principal : - Alger Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE Missions : - Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. - Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE - Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société - Montage et mise en forme du processus HSE - Management et Pilotage du Processus de HSE. - Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. - Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord - Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. - Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE Profil : - Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle - Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. - Expérience minimale 02 ans	- Expérience sur un poste similaire souhaitée - Dynamique - disponible Lieu de travail : Alger Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT). Missions : - Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. - Supervise et contrôle la gestion des agences. - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles - vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public - Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. Lieu de travail : Alger Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT) Missions : - Rattaché au Responsable HSE - Coordinateur des structures de sûreté interne des agences - Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales - Coordonner les relations de la société de gardiennage - Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances - Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. - Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail - S'assurer de la mise en application des mesures de prévention Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. - disponible	Lieu de travail : Alger. Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES Descriptif de poste: - Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis - Commercialiser la prestation transport logistique. - Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers - Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités... - Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale - Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport - Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division - Veille permanente de la concurrence au niveau local et national - Reporting... Capacités et expérience souhaitées: - Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum - Formation en logistique internationale ou commerce internationale - Au minimum 2 ans d'expérience - Persévérance, bon relationnel - Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. Lieu du travail: Alger Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES Missions: - Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise - Analyse financière régulière. - Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise - Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, - Suivre les facturations, le recouvrement, - Assurer le reporting mensuel/budget, - Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, - Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, - Autoriser le paiement des fournisseurs - Suivi de la gestion des stocks Profil : Expérience requise
---	---	--	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595



Gratin de chou-fleur
à la muscade



Ingrédients :
1 chou-fleur
1 demi-litre de lait chaud
20 g de farine
20 g de beurre
50 g de fromage râpé
1 c. à c. de noix de muscade
Sel et poivre
1 cube de bouillon de légumes.

Préparation :
Séparer les bouquets du chou-fleur.
Dans une casserole d'eau frémissante, mettre le bouillon et le légume.
Laisser cuire 15 min et égoutter.
Dans une casserole antiadhésive, faire fondre le beurre.
Ajouter la farine en mélangeant.
Verser le lait, tout en remuant continuellement la sauce.
Assaisonner de noix de muscade.
Saler et poivrer.
Dans un plat à gratin, mettre les bouquets de chou-fleur.
Verser la sauce sur le légume.
Saupoudrer de fromage râpé.
Enfourner 20 min à 220.

Crème au citron



Ingrédients :
2 petits citrons
150 g de sucre en morceaux
250 ml d'eau de fleur d'oranger
250 ml d'eau
3 œufs
1 c. à s. de maïzena

Préparation :
Gratter les citrons avec les morceaux de sucre.
Dans une casserole, mettre les morceaux de sucre, le jus des citrons, l'eau de fleur d'oranger. A feu modéré, porter à ébullition en remuant.
Réduire à feu doux et laisser mijoter 5 min. Batre les œufs entiers dans un plat. En fouettant, verser cette préparation sur les œufs battus. Verser le contenu du plat dans la casserole. Mélanger énergiquement en tamisant la maïzena directement dans la casserole. Remettre à cuire à feu doux (il ne faut surtout pas faire bouillir). Laisser épaissir quelques minutes sans cesser de remuer.
Laisser tiédir avant de mettre en ramequins. Mettre à refroidir jusqu'au moment de servir.

PHYTOTHÉRAPIE ET BIEN-ÊTRE
Bienfaits des plantes...

Le millepertuis, la rose, le noyer ou encore l'ortie sont dans nos jardins. Alors, pourquoi ne pas récolter ce que la nature nous offre ? Une fois sèche, notre cueillette de plantes médicinales nous procurera les bienfaits de soins naturels.

Le millepertuis apaise les névralgies :

Ses fleurs à cinq pétales d'un jaune d'or sécrètent un suc rouge qui apparaît lorsqu'on les écrase. L'infusion de millepertuis, à raison d'une pincée de fleurs par tasse d'eau bouillante, apaise les névralgies et calme les douleurs lombaires. L'huile de macération des fleurs de millepertuis est souveraine pour soulager les blessures, les ecchymoses, les douleurs dorsales, les lombagos, les crises de goutte, de même que les sciatiques.

Comment l'obtenir

Remplissez un bocal de fleurs fraîches, couvrez d'huile d'olive. Placez le tout au soleil. Au bout de quelques jours, l'huile se teinte en rouge, signe d'une bonne macération. Filtrez et embouteillez.

La rose, en lotion pour le visage

L'infusion d'une poignée de pétales dans une tasse d'eau bouillante est tonique et revitalisante. Elle soulage les toux et maux de gorge.

Refroidie et augmentée de cinq gouttes d'extrait de pépins de pamplemousse pour la conservation, cette infusion fait office de lotion pour les soins du visage.

Le noyer contre la transpiration excessive et l'acné

Les feuilles de noyer se récoltent en été et sont efficaces pour lutter contre les troubles de la digestion. L'infusion d'une cuillère à café de feuilles de noyer dans une tasse d'eau bouillante est dépurative, apéritive et tonique.

Un bain à la décoction de feuilles de noyer soulage efficacement l'érythème fessier des nourrissons, la transpiration excessive et donne de



bons résultats en cas d'acné.

L'ortie éloigne les éruptions cutanées

Surtout connue et redoutée par ses pouvoirs urticants, l'ortie recèle, cependant, de vertus thérapeutiques inestimables. Elle se récolte, entière, de mai à octobre. La tisane de jeunes pousses

fraîches d'orties prise en cure est un excellent dépuratif qui purifie le sang et éloigne les éruptions cutanées, l'eczéma, les crises de goutte, ainsi que les rhumatismes. La décoction de feuilles d'orties participe à la bonne santé du cuir chevelu en stoppant la chute des cheveux et en éliminant les pellicules.

MAISON SAINES
Dépolluez votre maison...

La maison peut vite devenir un nid à polluants. En effet, une part importante des polluants de l'air est due aux composés que l'on retrouve dans les matériaux modernes de construction, les meubles, les vernis, les peintures... Quelques gestes simples feront de votre maison un environnement meilleur pour votre santé.

Une température entre 16 et 17°

L'idéal pour bien dormir est une température comprise entre 16 et 17 degrés. De plus, en diminuant la température habituelle de 1°, vous réduisez de 5 % votre consommation d'énergie. Pensez aussi à fermer les volets et les rideaux pour éviter les déperditions de chaleur.

Pensez à diminuer le thermostat des chauffages le matin quand vous partez au travail, cela permettra de ne pas gaspiller de l'énergie qui ne sera pas utilisée dans la journée.

Si vous êtes absents quelques jours, éteignez tout.

En aérant vous évacuez tous les polluants, l'humidité et vous renouvellez l'air pour avoir une chambre plus saine.

Il faut savoir en outre qu'une ampoule propre, sans poussière, aura un flux lumineux beaucoup plus important. Pour cela, il



suffit de respecter quelques règles d'hygiène simples comme dépoussiérer régulièrement avec un chiffon, passer l'aspirateur environ deux fois par semaine ou encore bien secouez les tapis à l'air libre. Vous éliminerez en même temps les risques d'acariens et d'allergie. Pensez à utiliser des ampoules écologiques par exemple. Evitez une literie synthétique et préférez un sommier à latte de bois et matelas en latex.

- Pour le mobilier, privilégier le bois massif local non traité, si possible provenant de forêt gérée durablement.

- Si vous utiliser de l'huile ou de la cire, choisissez-les écologiques, cela vous permettr

A S T U C E S

Les feuilles de ma plante tombent, que faire ?



La plante ne se développe plus, les autres feuilles pâlisent : elle a besoin d'un apport en engrais.

Elles ont des taches brunes...



... ou blanches dans la partie supérieure de la plante : c'est le signe d'une trop forte exposition à la lumière, il faut la mettre à l'ombre.

...dentelées et brunes sur les bordures...



C'est le signe d'un manque d'eau ou plus précisément d'une atmosphère trop sèche. Mettez votre plante dans un endroit humide. Vaporisez régulièrement avec de l'eau claire.

...brûlées aux extrémités



C'est incontestablement le fluor contenu dans l'eau d'arrosage qui en est responsable : alternez les arrosages à l'eau du robinet et arrosage avec de l'eau de pluie ou de l'eau distillée.

Mots Fléchés N°3752

caprice puéril impitoya- blement	↓	devoirs d'écoulier	↓	saisit	↓	petit poisson petit alu- minium	↓	long canot	↓	estiment	↓	navire à vapeur	↓
↓		saillie	↓	enlevées	↓	↓	↓	redresse	↓	pas brillant	↓		
remue- ras filet de canard	→											petits fours	↓
↓						passera au large	→						
activité de fétard	→					convenu	↓			patro- nyme	→		
excitant	↓					existed période proba- toire	↓			costaud	↓		
↓								niaise	→				
titre royal	→	genre de téléphé- rique	↓	écritures rapides ançois- serai	→			mot d'en- fant têtue	↓		marque d'infinif escomp- tera	→	
↓								fortunés	→				fumeur sicilien
char- geant soirée dansante	→							succès chanté	↓				
↓								lanque slave	→				
								satellite	↓				
pris par le froid remit à la place	→									organe filtrant matière explosive	↓		
↓													
supplé- ment populaire	→	bien installé	→					greffée	→				portés au nues
↓		informera	↓					passé la main	↓				
										petit os	→		
										siqle de société	↓		
tremble- ras bothrio- céphale	→									posses- sif	→		argent du chimiste
↓										naquis	↓		
												actinium	→
												instinctifs	↓
soumis	→									édifie	→		
↓										cela en petit	↓		
do de clé	→												
↓													
statue païenne cépage noir	→												gaqnant du scrutin
↓													
encer- clées	→												
↓													

SUDOKU

N°3752

SOLUTION SUDOKU

N°3751

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3751

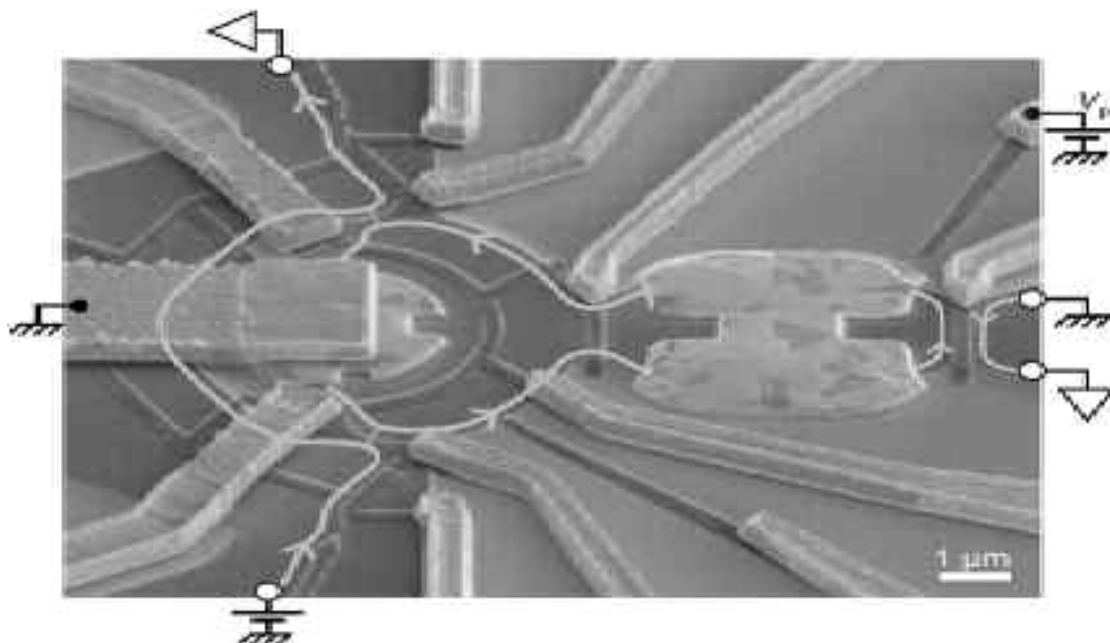
			6				5
		1	3		2		
		9	1		5		2 8
1		4	6				3
6	8			3			5 4
	5				8	7	6
7	1		8		3	4	
			7		1	5	
4				9			

5	8	6	3	9	1	7	4	2
1	3	9	4	2	7	6	5	8
7	4	2	8	5	6	1	9	3
9	5	4	1	3	2	8	7	6
3	2	7	6	8	9	4	1	5
8	6	1	5	7	4	2	3	9
2	9	8	7	1	5	3	6	4
4	1	5	2	6	3	9	8	7
6	7	3	9	4	8	5	2	1

■	I	■	P	■	B	■	P	■	M	■	V	■	M
■	E	■	M	■	B	■	R	■	O	■	U	■	I
■	P	■	R	■	E	■	N	■	A	■	I	■	T
■	M	■	E	■	U	■	T	■	E	■	N	■	I
■	R	■	Y	■	E	■	P	■	E	■	N	■	S
■	R	■	I	■	A	■	N	■	T	■	E	■	S
■	E	■	N	■	D	■	U	■	R	■	E	■	S
■	M	■	U	■	T	■	A	■	T	■	I	■	O
■	S	■	N	■	U	■	L	■	L	■	E	■	S
■	M	■	E	■	A	■	T	■	L	■	E	■	T
■	J	■	E	■	T	■	E	■	I	■	N	■	T
■	E	■	G	■	O	■	R	■	U	■	S	■	E
■	R	■	U	■	G	■	O	■	S	■	I	■	T
■	V	■	I	■	T	■	U	■	P	■	E	■	R
■	L	■	E	■	I	■	S	■	E	■	S	■	S
■	B	■	L	■	E	■	D	■	S	■	N	■	T
■	E	■	A	■	I	■	D	■	E	■	R	■	O
■	D	■	R	■	O	■	I	■	T	■	E	■	O
■	A	■	R	■	E	■	U	■	C	■	I	■	T
■	S	■	I	■	G	■	N	■	E	■	R	■	A
■	T	■	E	■	T	■	R	■	A	■	S	■	I

Téléportation d'un état quantique au travers d'un îlot métallique

Des physiciens ont pour la première fois observé la transmission de l'état quantique d'électrons au travers d'un îlot métallique de taille micrométrique. Cela a été rendu possible grâce à l'interaction coulombienne, par un mécanisme capable de geler l'ensemble des charges de l'îlot à basse température.



gnés, cela constitue une nouvelle forme de téléportation quantique. En connectant ainsi un seul canal électronique à cet îlot, l'état quantique des électrons entrants est imprimé sur l'état quantique des électrons sortants. En conséquence, la transmission de l'état quantique des électrons est non locale, médiée par les plasmons de surface de l'îlot. Sans ce mécanisme, il n'aurait pas été possible de propager quantiquement les électrons à travers l'îlot. En effet, leur durée de vie quantique n'est au mieux que de 20 ns alors qu'il faut environ 60 μ S pour qu'un électron puisse le traverser. La très bonne fidélité de cette téléportation quantique, parfaite à la résolution expérimentale proche de 1 %, a pu être démontrée en mesurant l'amplitude d'interférences quantiques entre deux chemins impliquant, pour l'un, les électrons originaux et, pour l'autre, les électrons sur lequel l'état quantique original a été transmis.

Les principes de base de la physique quantique interdisent de copier l'état quantique d'un système sur un autre. Il est en revanche possible de transférer l'état quantique d'un système à un autre. C'est ce transfert d'information (et non de matière) qui est dénommé téléportation quantique. Jusqu'à présent, les physiciens avaient réussi à effec-

tuer cette opération avec comme système quantique un photon. Pour cela, ils ont chaque fois utilisé le protocole dit "standard" reposant sur l'utilisation d'une intrication quantique entre deux particules. Ces physiciens viennent de réaliser la téléportation d'un état quantique d'électrons se déplaçant dans un conducteur et sans avoir recours à une intrication préa-

lable. Leurs travaux font l'objet d'une publication dans la revue *Science*.

La charge électrique gelée

Pour parvenir à ce résultat, les scientifiques ont utilisé un îlot métallique de quelques micromètres de diamètre placé à extrêmement basse température, 0.01 kelvin. À cette température, la charge

électrique de l'îlot est gelée de sorte que quand un électron y pénètre, un électron doit simultanément en ressortir. Lorsqu'il n'y a qu'un seul chemin permettant aux électrons d'entrer et de sortir de l'îlot, ce mécanisme se traduit par le transfert de l'état quantique des électrons entrant sur celui des électrons sortant. Avec des points d'injection et d'émission d'électrons éloi-

Les ours polaires s'entre-dévorent pour survivre dans l'Arctique russe



S'entre-dévorer pour survivre : les cas de cannibalisme recensés parmi les ours polaires de l'Arctique russe sont en hausse, selon des chercheurs expliquant partiellement le phéno-

mène par le manque de nourriture dans une région bouleversée par l'activité humaine.

"Des cas de cannibalisme parmi les ours blancs sont avérés depuis long-

temps. Mais alors qu'ils étaient auparavant rarement constatés, ils le sont maintenant assez souvent, ce qui nous inquiète", a affirmé mercredi Ilia Mordvintsev, de l'Institut de l'écologie et de l'évolution Severtsov de Moscou. Le chercheur a estimé que le manque de nourriture pourrait pousser les mâles à manger les ours-sons.

L'habitat des ours et leur zone de chasse sont menacés à la fois par les effets du changement climatique et l'activité humaine accrue en Arctique, devenu une priorité économique et militaire stratégique de la Russie.

L'expert a ainsi évoqué l'impact de l'extraction de gaz dans la péninsule de Yamal, un projet international qui a engrangé des milliards d'euros de bénéfices. L'augmentation du trafic maritime entre la mer des Barents et le golfe du fleuve Ob, liée au développement du projet, a réduit le terri-

toire de chasse des animaux. Le chercheur note cependant que la hausse des cas observés de cannibalisme chez les ours blancs peut aussi s'expliquer, en partie, par la présence accrue d'humains observant le phénomène. "Nous avons maintenant des signalements non seulement de chercheurs, mais aussi du nombre croissant d'employés d'entreprises gazières et pétrolières et du ministère de la Défense", déployés dans l'Arctique, a précisé Ilia Mordvintsev.

La ville pour seul territoire de chasse ?

Selon un autre expert russe, Vladimir Sokolov, la taille des glaces arctiques en fin d'été a baissé de 40 % lors des 25 dernières années. Il a évoqué la possibilité que, à l'avenir, les ours blancs ne chassent plus sur la banquise, mais uniquement sur les côtes ou les archipels de haute latitude.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Batteuse

Inventeur : Andrew Meikle

Date : 1784

Lieu : Ecosse

Le principe du battage mécanique a été inventé en 1784 par un ingénieur écossais, Andrew Meikle. Il a permis un énorme progrès de productivité dans l'agriculture. C'est l'américain Cyrus McCormick qui obtint le brevet de la moissonneuse mécanique, en 1834.



LES 100 VIDÉOS QUI ONT
FAIT RIRE LE MONDE
ENTIER

21h00



Issa Doumbia et ses chroniqueurs ont concocté une émission complètement déjantée ! De la 1re à la 100e place, découvrez les plus beaux pétages de plomb avec des crises de joie, de grosses phobies, des fous rires à la chaîne, mais également des gros coups de gueule et du pédalage dans la semoule. Bref, tout pour faire craquer ! Issa et ses chroniqueurs, très dissipés, ne seront évidemment pas en reste. Comme à leur habitude, Priscilla, Roxane et Norbert seront confrontés à des jeux et happenings complètement déjantés. Entre danses électriques, photos dossiers et phobies à surmonter, la soirée risque de partir en vrille. Quelle vidéo occupera la première place du podium ?

ENQUÊTES
PARANORMALES

21h00



Au sommaire : «Nostradamus». Destruction de Paris, assassinat du pape ou catastrophe nucléaire... découvrez les inquiétantes prophéties de Nostradamus - «Les anges de Cokeville». En mai 1986, des anges ont-ils sauvé des enfants d'une terrible prise d'otage dans le Wyoming ? - «Betty Cash». En 1980, l'armée américaine a-t-elle escorté un engin extraterrestre dans le ciel du Texas ? - «Maurice Theriault». Un américain d'origine française était-il possédé par le diable ? L'exorcisme de Maurice Theriault a été filmé et il a révélé de terrifiants phénomènes surnaturels - «Masque de plomb». Deux hommes ont-ils perdu la vie après être entrés en contact avec une intelligence extraterrestre

LES POUVOIRS
EXTRAORDINAIRES DU CORPS
HUMAIN

21h00



Dans ce nouveau numéro, Michel Cymes et Adriana Karembeu se rendent en Namibie en compagnie de Norin Chaï, vétérinaire. Première étape : une rencontre avec l'animal le plus rapide du monde : le guépard, merveille aérodynamique à la colonne vertébrale interminable, capable de foulées de 8 mètres. L'occasion d'esquisser un classement des champions de vitesse du règne animal. Et cela ne tourne guère à l'avantage de l'homme, qui n'arrive qu'en sixième position... À l'aide d'anatomie comparée, d'observations et d'expériences pratiques, Michel Cymes et Adriana Karembeu, entourés de spécialistes de la faune sauvage, nous aident à comprendre comment nous, humains, fonctionnons

CAPITAINE MARLEAU
DOUBLE JEU

21h00



En découvrant le corps de Bénédicte Dalvet, Marleau a un choc : la jeune femme est son exact sosie... et pour cause : elle est en réalité sa soeur jumelle. Troublée, l'enquêtrice va utiliser sa ressemblance avec la victime pour mener ses investigations et comprendre qui a tué Bénédicte, mais pas sans se mettre en danger. Un dossier très personnel, qui permet à Marleau de plonger dans son propre passé... mais qui comprend aussi le risque de tomber dans un piège mortel

LA SELECTION
DU MIDI LIBREUN MONDE SANS
FEMMES

21h00



Sur le continent asiatique, des décennies de politiques de contrôle des naissances et d'avortements sélectifs ont conduit à des conséquences désastreuses. Selon les estimations, il «manquerait» actuellement quelque 200 millions de femmes afin d'assurer l'équilibre entre les sexes. Par exemple, un garçon sur cinq qui naît aujourd'hui en Chine ne trouvera pas d'épouse. Mais l'Empire du Milieu ne constitue pas un cas isolé. En Inde, en Corée du Sud et au Vietnam, on observe les mêmes tendances inquiétantes, lesquelles entraînent une augmentation des enlèvements, des trafics et de l'exploitation sexuelle. Comment en est-on arrivé à de tels extrêmes ?

IL A DÉJÀ TES YEUX



21h00



Plusieurs années ont passé depuis que Sali et Paul Aloka, un couple noir, ont adopté Benjamin, un enfant blanc. Benjamin a grandi, c'est aujourd'hui un adolescent qui a dû accueillir, un an après son adoption, un petit frère prénommé Noé. Enfant biologique du couple, Noé est noir. Les deux frères sont, en tout, l'exact opposé. À la rentrée scolaire, tous deux se retrouvent dans la même classe de 4e, grâce à la discrète manigance de leur mère Sali. Cette dernière est en pleine recherche de travail après avoir consacré ses dernières années à l'éducation de ses enfants. C'est alors qu'un certain Lazare débarque de Côte d'Ivoire

PÉKIN EXPRESS :
RETOUR SUR LA
ROUTE MYTHIQUE

21h00



Pour cette deuxième étape de l'aventure en Russie, les candidats vont découvrir la région de l'Anneau d'or. Ce territoire qui a connu son essor au Moyen Âge est un véritable musée à ciel ouvert ! Les candidats vont donc s'affronter dans une des régions les plus riches du patrimoine de la Russie. Les binômes auront l'occasion de découvrir aussi la campagne russe en faisant un trek un peu spécial... qui les obligera à demander de l'aide aux habitants du petit village typique de Mourom. Puis la dernière ligne droite de la course sera rythmée par le retour du fameux drapeau noir, qui révélera le vrai caractère de chacun des binômes. Qui sera éliminé ?

MAGNUM
ON N'ÉCHAPPE PAS AU
DESTIN

21h00



Accablé par les remords, Magnum suit les indices que Harry Brown a laissés derrière lui lorsqu'il a été abattu alors qu'il travaillait sur une affaire que Thomas lui avait transmise. Il parvient peu à peu à remonter la piste de l'assassin, et s'expose bientôt à un grave danger

CÉLINE DION

MODEUSE AU PULL TRÈS NATURE, POUR UN LOOK POINTU

Céline Dion est à New York pour la suite de sa tournée mondiale. En plus d'enflammer le Barclays Center et ses spectateurs, elle régale les amoureux de mode grâce à des looks toujours plus pointus.

Le week-end passé, le Courage World Tour était à New York. Céline Dion s'est produite au Barclays Center, à Brooklyn, les vendredi 28 et samedi 29 février 2020. Samedi matin, elle a été surprise à la sortie de son hôtel, entièrement vêtue de Marc Jacobs. Céline avait copié le look intégral d'un mannequin qui avait participé au défilé printemps-été 2020 du créateur. Son pull en laine peignant un paysage a attiré l'attention des photographes.



Meghan Markle et Harry
Cette décision qui rend la reine "très triste"

Voilà maintenant près de trois mois que la reine Elizabeth II n'a pas plus vu Archie. Oui mais voilà, la souveraine britannique de 93 ans ne reverra pas son arrière petit-fils de si tôt. Si la grand-mère du prince Harry espérait que le petit Archie, 9 mois, reviendrait en Angleterre en ce mois de mars, il n'en sera rien.



Britney Spears
Pas à son avantage et blessée
pour une séance d'UV

En pleine convalescence après s'être fracturé le pied, Britney Spears a tout de même souhaité s'offrir une petite séance d'UV à Los Angeles. Visiblement fatiguée, la compagne de Sam Asghari porte désormais une attelle pour soutenir son pied.

Fadjr	05h52
Dohr	13h00
Asr	16h14
Maghreb	18h47
Icha	20h04

SOUTENIR LA TRANSITION DES PAYS DE LA RÉGION MENA

LA BANQUE MONDIALE DÉVOILE SA NOUVELLE STRATÉGIE

Le Groupe de la Banque mondiale a dévoilé sa nouvelle stratégie de soutien aux populations et à l'activité économique des pays en situation de fragilité, conflit et violence. Axée à la fois sur les pays à revenus faible et intermédiaire, cette stratégie s'attache à actualiser les politiques menées par l'institution pour faire face aux défis spécifiques que posent ces situations, à diversifier les instruments financiers mobilisés dans ce but et à améliorer son expertise dans ce domaine.

La stratégie intègre les enseignements tirés de l'engagement récent de la Banque mondiale dans des pays en conflit ou post-conflit et, notamment, ses travaux novateurs en Iraq, en Jordanie, au Liban ou au Yémen par exemple. Elle adhère, par ailleurs, pleinement à l'approche globale poursuivie par la Banque mondiale, à savoir que la résolution des situations de fragilité, conflit et violence est au cœur de sa mission de développement et que la paix et la stabilité sont deux préalables à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique. Cette nouvelle stratégie est ancrée dans un rapport de la Banque mondiale selon lequel deux tiers des habi-



tants les plus pauvres du monde vivront dans un pays fragile et en conflit à l'horizon 2030. En dix ans, le nombre de personnes habitant à proximité d'une zone de conflit a pratiquement doublé.

Dans le cas de la région Mena, cette proportion s'établit à un habitant sur cinq. Le rapport souligne par ailleurs que les conflits et la fragilité gagnent les pays à revenu intermédiaire, où les failles institu-

tionnelles et l'exclusion sociale font le lit des violences. "La meilleure solution pour éviter aux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord de basculer dans une situation de fragilité consiste avant tout à garantir la solidité de leurs institutions. La communauté internationale doit intégrer sa réponse aux situations de fragilité, conflit et violence dans le cadre d'un développement durable et inclusif", explique Ferid

Belhaj, vice-président du groupe de la Banque mondiale pour la région Mena. "Je mise également sur les jeunes de la région, qui vont créer des opportunités et porter de nouvelles espérances pour substituer crois-sance et intégration aux conflits et tensions." Au vu de la complexité inhérente aux interventions dans les environnements difficiles, la Banque mondiale soutient que "les acteurs du développement doivent se mobiliser en amont afin de prévenir toute crise, maintenir leurs activités pendant un conflit et endiguer les effets délétères susceptibles de déstabiliser encore davantage la région".

Pour cela, il faut travailler avec un large éventail de partenaires et accepter des risques économiques accrus. Les politiques de développement doivent s'adapter à la spécificité des contextes des pays concernés et les programmes doivent être conçus pour s'attaquer aux causes profondes des situations de fragilité, conflit et violence. Tout au long de la mise en œuvre de cette stratégie, la Banque mondiale s'emploiera à aider les pays à échapper à la fragilité par des interventions destinées à renforcer leurs institutions et la résilience de leurs économies.

SELON CHEMS-EDDINE CHITOUR

SEULEMENT "0,58 % DU PIB DÉDIÉ À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE"

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Chems-Eddine Chitour a mis en avant hier à Alger la nécessité, pour l'université, de s'impliquer dans la vie économique et industrielle, compte tenu du rôle important de l'intelligence du savoir dans la création de la richesse, rapporte l'agence officielle.

L'université algérienne "souffre de la marginalisation et il est grand temps pour elle de s'impliquer; à l'instar des autres pays, dans la vie économique et industrielle car le pays a besoin, aujourd'hui, de l'intelligence du savoir", a mis en avant Chitour lors de la présentation du projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique devant les membres du Conseil de la nation. Rappelant qu'un

taux de 0,58 % seulement du PIB est dédié la recherche scientifique dans notre pays, le ministre a souligné qu'il n'était plus possible de continuer sur cette voie, avant d'appeler à l'ouverture de la recherche scientifique au secteur privé.

Il a mis en exergue, par la même occasion, l'importance de renforcer la coordination université-entreprises économiques à travers l'accompagnement des startups et l'encouragement de la recherche scientifique qui "demeure en deçà du niveau recherché aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif". Concernant le projet de loi présenté devant les membres de la chambre haute du Parlement, Chitour a rappelé que la "création du Conseil national de la recherche scienti-

fique et des technologies, institué par la Constitution de 2016 et chargé de missions autrefois confiées aux Conseil national de la recherche scientifique et technologique et au Conseil national d'évaluation, exige par la force de la loi la modification de certaines dispositions contenues dans la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique".

"Les amendements portent essentiellement sur la reformulation des articles 17, 18, 29 et 30 de la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, pour « éviter le dualisme juridique figurant dans le texte de loi, d'autant que les dispositions des dits articles renvoient toutes au Conseil national", a-t-il rappelé.

Un dangereux terroriste éliminé à Sidi-Bel-Abbès

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche dans la localité de Tafassour, dans la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, hier, un dangereux terroriste et récupéré un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, 3 chargeurs garnis de munitions, ainsi qu'une ceinture explosive et une paire de jumelles, tandis que l'identification du criminel abattu se poursuit. Au cours de cette opération, toujours en cours, le djoundi contractuel Merdaci Moussa est tombé au champ d'honneur. Suite à ce tragique événement, le général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire par intérim exprime ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille et aux proches du chahid. L'Armée nationale populaire réitère son engagement et sa détermination, à travers les efforts fournis inlassablement dans la lutte antiterroriste, à traquer ces criminels et les éliminer partout où ils se trouvent, à travers l'ensemble du territoire national.

LUTTE ANTITERRORISTE

14 INDIVIDUS ARRÊTÉS EN FÉVRIER

Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté, en mois de février dernier, 3 qui tentaient de rejoindre les groupes terroristes et 11 éléments de soutien aux groupes terroristes, révèle un bilan opérationnel de l'ANP, publié par le ministère de la Défense nationale (MDN). Durant cette même période, les unités de l'ANP ont découvert et détruit 25 caches de terroristes et un atelier de fabrication d'explosifs et de munitions ainsi que 35 bombes de fabrication artisanale", indique la même source. En matière de sécurisation des frontières et de lutte contre le crime organisé, le bilan fait état de la saisie de 28 fusils de chasse, 7 pistolets automatique, 5.823 balles de différents calibres, 3 drones et 3,7 kg de matières utilisés pour le remplissage de cartouches, outre la découverte et la destruction de 6 stocks de munition. Durant le mois écoulée, "les unités de l'ANP ont procédé, également, à l'arrestation de 245 individus dans le cadre du trafic d'or et d'orpaillage et à la saisie de 26 détecteurs de métaux, 124 marteaux-piqueurs, 169 groupes électrogènes, 65 charrettes, 203 appareils de communication, 6 jumelles, 1.980 caméras de surveillance et 199 sacs de mélange de pierres et d'or brut", ajoute la même source qui évoque, en outre, le "démantèlement de 4 ateliers de production illégale de tabac et la saisie de 3437,5 quintaux de tabac et de 49.261 litres de carburant". D'autre part, les unités de l'ANP ont saisi 629 tonnes de produits alimentaires, 43.600 litres de l'huile végétale, 5.726 unités de boissons et une somme d'argent. Dans le domaine de lutte contre la drogue, 54 trafiquants ont été arrêtés et 33.117 quintaux de kif traité, 3,8 mg de cocaïne et 343.565 comprimés psychotropes saisis. Par ailleurs, et concernant la lutte contre l'émigration clandestine, le bilan fait état de l'arrestation de 373 émigrés clandestins et l'avortement de 468 tentatives d'émigration clandestine.